

REVUE
DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE

française

AU CANADA

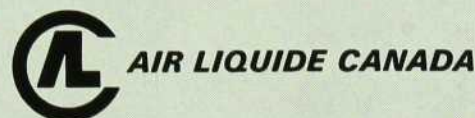
SEPTEMBRE 1971 No 619



Nous mettons en oeuvre une technique qui rend ce homard plus appétissant que tout autre homard congelé: notre procédé Zip-Freeze utilisant l'azote liquide pour la surgélation individuelle des aliments. A -320°F , l'azote liquide, inodore et insipide, entre en contact intime avec le produit à congeler, et lui conserve ainsi saveur, texture et aspect mieux que toute autre tech-

nique actuelle de congélation. Zip-Freeze n'est pourtant qu'une des plus récentes réalisations des recherches appliquées d'Air Liquide Canada. Tout a commencé il y a 60 ans lorsque nous avons implanté au Canada la production industrielle de l'oxygène. Et maintenant, nous nous consacrons à des réalisations d'importance vitale dans d'autres domaines: la lutte contre la

pollution, par exemple. Quelles que soient vos activités, notre objectif primordial consiste à vous permettre de tirer le maximum des produits et des procédés que nous offrons. Nos services techniques sont à votre disposition; renseignez-vous. Air Liquide Canada, siège social: 1210 ouest, rue Sherbrooke, Montréal.



Mieux surgeler.



REVUE

DE LA

CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE

AU CANADA

Sept. 1971, No 619

La conjoncture au Canada	H. M.	3
La Chine, cette inconnue	Robert Garry	5
The Franco Canadian Trade	S. E. P. Siraud	7
La foire de Vancouver		10
Les parcs naturels du Québec	Hon. C. Kirkland-Casgrain	11
News from Toronto		15
La bourse		17
La Réforme fiscale		21
Nouvelles de France et du Canada		27
Union des Chambres de Commerce françaises à l'étranger		28
Salons spécialisés français		29
Propositions d'affaires		30
Nos nouveaux membres		35
Notre carnet		36

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANÇAISE AU CANADA

1080, Côte du Beaver Hall, Bureau 826
Montréal 128, Qué.
Tél. : 866-2797-98

Adresse télégraphique : Gallia Montréal

PUBLICITÉ

Canada

M. Guy Dorval
Relationniste - Publicitaire conseil
3422 Durocher, suite 19, Montréal
Tél : 849-6466
849-2897

France et autres pays
Mme M. Quédrue
Secrétariat de la Chambre

La Revue est publiée tous les deux mois par
La Chambre de Commerce Française au Canada

Tirage : 5000 exemplaires

Prix : le numéro \$0.75

Abonnement annuel : Canada \$4.00

France et autres pays : \$8.00

**Affranchissement en numéraire
au tarif de la troisième classe**

Permis No B - 96

Port de retour garanti

Dépôt légal, Bibliothèque Nationale du Québec

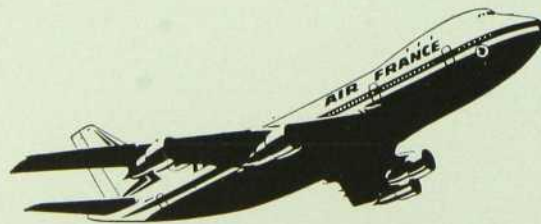
Imprimée par

PIERRE DES MARAIS INC.
6125 Côte de Liesse, Saint-Laurent 377 - 735-6271

Couverture :
Transatlantique entrant dans le port de Montréal

Montréal-Paris/Montréal-Chicago

ambiance confort espace



B747 AIR FRANCE

LA CONJONCTURE AU CANADA

Soutenue par les mesures fiscales de caractère expansionniste présentées le 18 juin par le ministre des finances du Canada, la croissance de l'économie — qui a été lente au début de l'année — s'est accélérée au cours de l'été. La demande intérieure s'est raffermie, comme l'indique l'augmentation sensible des dépenses de consommation. La demande extérieure reste vigoureuse, en provenance des États-Unis en particulier, et les exportations continuent de progresser, mais à un rythme plus lent. Par contre les investissements du secteur privé continuent de marquer le pas. De nombreuses industries travaillent toujours au-dessous de leur capacité et les bénéficiaires des sociétés ne s'améliorent que peu dans l'ensemble; dans ces conditions les chefs d'entreprise ne sont guère incités à accroître leurs dépenses d'équipement.

La reprise pourrait être freinée par les mesures annoncées le 15 août par le président Nixon dont l'objectif est de redresser l'économie américaine, combattre l'inflation, mettre fin au déficit des trois derniers mois de la balance commerciale, réduire le déficit de la balance des paiements et, en définitive, défendre le dollar sérieusement menacé.

Au moment où nous allons sous presse, nous n'avons pas encore de précisions sur les produits qui seront frappés effectivement par la surtaxe de 10% et sur ceux qui ne le seront pas. Il est difficile d'évaluer les conséquences de cette mesure protectionniste. Il semble cependant qu'environ 1/4 des exportations canadiennes seront touchées, soit 2.6 milliards environ. Ce sont surtout les articles manufacturés qui le seront, les Américains ne frappant pas la plupart des matières premières industrielles dont ils ont un pressant besoin.

Cette mesure pourrait aggraver le chômage, car les industries manufacturières emploient beaucoup de main-d'oeuvre. On sait que le gouvernement canadien a demandé à Washington que le Canada soit exempté de cette surtaxe, compte tenu du fait que le Canada, dans ses relations économiques avec les États-Unis, n'entretient pas, bien au contraire, le déficit extérieur de ce pays. Il est possible que des exemptions partielles soient accordées pour certains produits en particulier, car dans le passé le Canada a déjà obtenu de Washington un traitement privilégié.

Dans le domaine monétaire, il est possible que le dollar américain — qui est maintenant flottant — faiblisse sur le marché des changes et que le dollar canadien hausse davantage. La monnaie canadienne a déjà monté de 7% environ depuis qu'elle "flotte", mais elle pourrait toucher et même dépasser légèrement la parité avec le dollar américain, compte tenu de l'offre et de la demande. Cette hausse, conjuguée avec la surtaxe de 10%, rendrait les exportations encore plus difficiles aux États-Unis. Or, rappelons-le, les deux-tiers environ des exportations canadiennes sont dirigées aux États-Unis.

Vivre en Renault 12

Vivre en Renault 12, c'est prendre la route et découvrir la compacte non-compacte; c'est la performance, les accélérations nerveuses (0 à 60 en 15.2 sec.), les reprises sûres. C'est la sécurité des freins à disque et des pneus à carcasse radiale; c'est la tenue de route de la traction AV. C'est la satisfaction de parcourir 35 bons milles au gallon.

Vivre en Renault 12, c'est s'asseoir dans son fauteuil préféré pour filer en toute sécurité. C'est pouvoir offrir à ses passagers à

l'AR autant d'espace qu'à soi-même à l'AV. Et autant de portes.

Si vous croyez que votre façon de voyager a quelque chose à voir avec votre façon de vivre, vous n'acceptez aucun compromis sur le confort. La Renault 12 non plus. C'est la compacte non-compacte! Fabriquée au Québec.

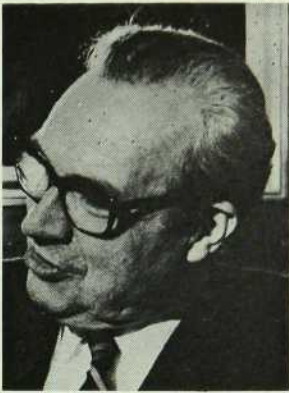
La raison du confort est toujours la meilleure.



LA CHINE, CETTE INCONNUE

par Robert Garry

Monsieur Robert Garry, professeur à l'Université de Montréal, était le conférencier invité d'honneur de notre Chambre à Montréal le 15 avril 1971 et au dîner qui suivit l'Assemblée générale annuelle de la Section de Québec le 28 avril 1971. Monsieur Garry dressa un tableau de la Chine actuelle accompagné de projections de diapositives qu'il avait prises lors de ses voyages en Extrême-Orient. Nous donnons ci-dessous un résumé de l'exposé de Monsieur Garry.



M. Robert Garry
Professeur
à l'Université de Montréal

Avant de vous parler de la Chine, je crois qu'il serait bon de prendre quelques précautions. Je dois d'abord vous dire comment j'ai pu obtenir le privilège, rare pour un occidental, de pénétrer sur le continent chinois et ce, à trois reprises, en 1964, en 1967 et en janvier 1971.

Une application faite auprès du gouvernement chinois en 1962 n'avait donné aucun résultat. En 1964, de passage à Phnom Penn, je conversais

avec le Prince Sihanouk qui revenait enthousiasmé d'un voyage en Chine. Je lui fis part de ma difficulté à obtenir un visa et c'est lui qui, pour mes trois voyages, m'a aidé à recevoir l'autorisation de me rendre en Chine avec mon épouse. Grâce au gouvernement cambodgien, j'ai pu établir mon itinéraire et jamais ne m'a-t-on interdit de faire des photographies ou de voir quoi que ce soit.

Seconde précaution, je ne veux pas faire d'idéologie ou de propagande. Je voudrais simplement vous présenter des faits et des images, essayer de rompre ce malentendu tragique qui, depuis 1949 empoisonne les relations d'un des plus grands états du monde avec le reste de l'humanité.

Je voudrais également vous prévenir que toute étude de la Chine est extrêmement complexe. En effet, la Chine est la seule civilisation qui n'ait eu aucun contact avec la nôtre. Elle est un monde d'idées, de sentiments, d'attitudes, d'approches de la vie qui sont complètement différents du nôtre. Pour examiner la Chine, il faudrait donc d'abord se débarrasser de tous nos préjugés, de toutes notre échelle de valeurs.

La Chine a une civilisation continue depuis 4,000 ans. Au cours des âges, elle a absorbé toutes les religions, toutes les philosophies, tous les systèmes politiques, qu'elle a malaxés, digérés, et elle en a fait quelque chose de chinois. La Chine a montré une sagesse et un sens de la vie dont nous devons peut-être nous inspirer un jour. Elle a toujours eu le culte des valeurs intellectuelles, elle a toujours admiré la sagesse de vivre plutôt que la force brutale. Il n'y a pas de peuple plus pacifique au monde. Le gouvernement mondial, dont on parle de temps à autre

comme une solution à tous nos maux, est présenté et étudié dans les Annalectes de Confucius, écrits 600 ans avant J.C. Par ailleurs, n'oublions pas que dans les domaines artistiques et scientifiques, la Chine a longtemps connu une avance considérable sur tout le monde occidental.

La Chine, c'est d'abord une civilisation, mais c'est aussi un peuple. Un peuple d'environ 800 millions d'habitants. Ce problème de surpopulation a été réduit par des voies humaines, sans appliquer de mesures dures et rigides. Le seul "péril jaune", s'il en existe un, ne réside pas dans l'invasion des personnes, mais peut-être dans l'invasion des produits de bonne qualité que les Chinois seront en mesure, d'ici quelques générations, d'écouler sur le marché international.

Civilisation, peuple, la Chine est aussi une nation. Une nation qui, à partir du 19^e siècle, a été exploitée, humiliée, pillée par les pays occidentaux. C'est une telle situation qui, conjuguée à la concentration du pouvoir entre les mains d'une élite intellectuelle, a entraîné la révolution.

L'organisation de la Chine actuelle ne ressemble à aucune autre. Les paysans se sont groupés en communes populaires. Les terres sont propriété collective. Chaque commune, composée de 45,000 à 50,000 habitants, a ses hôpitaux, ses usines, ses établissements d'enseignement, ses ateliers de réparation, ses cinémas, ses centres de culture.

Parmi d'autres caractéristiques de la vie chinoise, je voudrais citer la propreté méticuleuse des maisons et des rues. Également, l'honnêteté foncière des Chinois, l'impression d'ordre et de discipline qui se dégage des passants, des travailleurs, l'hospitalité exemplaire que l'on rencontre partout. On constate aussi que les Chinois sont fiers, fiers de s'être libérés des féodalismes, de la tutelle étrangère et de ne rien devoir à personne.

Oui, mais la liberté ? direz-vous. Il n'existe pas de liberté individuelle au sens occidental, la seule liberté est au sein de la communauté. Il n'existe plus de mendiants, d'affamés, de malades mal soignés. C'est là leur liberté. Il n'est pas vrai qu'il existe un culte de la personnalité de Mao, c'est sa pensée qui est omniprésente, et qui forge une nouvelle morale civique, adaptée aux circonstances chinoises.

batimat

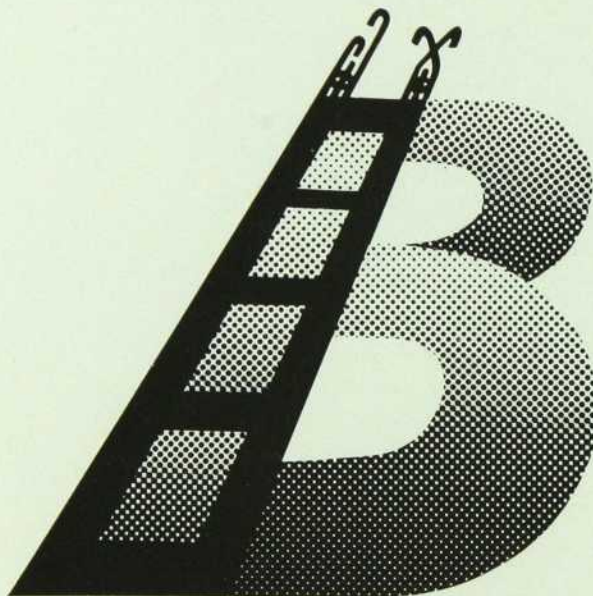
8ème salon international de la construction
et des Industries du Second Oeuvre
le rendez-vous

européen du "bien bâti"

vous attend cette année

à la porte de Versailles • Paris

Parc des Expositions



135 000 m² - 1 400 stands (1360 européens, 32 américains et 8 japonais)
20 nations représentées • Pavillon National Canadien



du 18 au 28 novembre 1971

Sections spécialités judicieusement réparties. Journées techniques, conférences, colloques, projections, visites de chantiers.

Matériaux • éléments de construction • charpente • couverture • peinture • menuiserie • serrurerie-quincaillerie • revêtements de murs et de sols • peinture • appareillage électrique • équipement sanitaire • robinetterie • équipement de cuisine • chauffage-climatisation • isolation-étanchéité • outillage.

Pour toute demande de renseignements, adresser le bon ci-contre au "correspondant" BATIMAT : La Chambre de Commerce Française au Canada, 1080 Beaver Hall, suite 826, Montréal 128, P.Q.

BON À DÉCOUPER

Nom

Adresse

Veillez me faire parvenir les renseignements

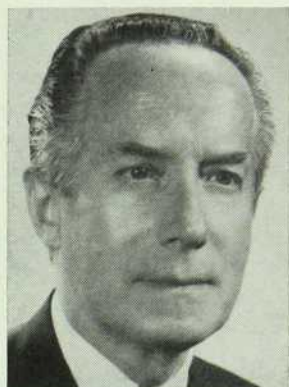
sujvants:

.....

.....

THE FRANCO-CANADIAN TRADE

His Excellency Mr. P. Siraud, French Ambassador to Canada, spoke about the Franco-Canadian Trade on the occasion of the British Columbia International Trade Fair, which took place in Vancouver, June 7th, 1971.



S. E. M. P. Siraud

Franco-Canadian trade is doing well!

After a record breaking year in 1969 the upward course of our mutual trade continued in 1970, with French sales to Canada reaching 158,3 million dollars and Canadian sales to France 154,2 million. These figures confirm the 1969 trend towards a balanced trade between our two countries, which proves the interest of the businessmen of each country in the market of the other.

In terms of growth rate our exports to Canada from 1960 to 1970 increased by 65%. Last year the progression over 1969 was only 3% but Canada's total imports had decreased by 1,8%. For the first quarter 1971 the percentages are 34,5% for imports from France and 3% for Canada's total imports.

On the other hand, in 1970 Canada exported to France 77% more than in 1965. In 1970 progression over the previous year was 23% against 14% for Canada's total sales abroad.

Our satisfaction is somewhat dampened however, — pleasing as these results may be, — when we consider that our exports to Canada represent only 1,14% of her total imports, and Canada's sales to us less than 1% of our own imports, with France being your sixth supplier and your tenth customer. This is a very small percentage for two countries who rank among the first world's trading nations: according to O.E.C.D. statistics, France comes fifth with total exports of 17,8 billion U.S. dollars, and Canada sixth with 17,3 billion.

Of course, the United States occupy a special place in view of their proximity and the vastness of their investments in your country, and cannot but be Canada's first supplier and customer. For other reasons (mostly tariff privileges), Great Britain enjoys a favoured position among your trading partners. Where these two are not taken into account, our little 1% is not quite as bad as it appears at first glance, but it is still not very much when you reflect that we sell not quite as much to 21 million Canadians as to, for instance, 5 million Danes.

Notwithstanding the present low level of our exchanges, it should be pointed out that French manufacturers are getting more and more interested in your country where they find a sympathetic and often encouraging welcome.

With regard to the *components* of our sales, fifteen years ago, the main articles were wines and spirits, and books; the rest were all sorts of small items, the largest of which did not exceed 700.00 dollars.

Today, on the contrary, our exports are dominated by finished products other than food (capital goods and consumer goods) which, according to French statistics, represent almost 60% of our total sales to Canada; semi-finished products form about 20% of the total, and agricultural and food products 16%.

Since 1967 the share of consumer goods has increased by approximately 10%, due mostly to a jump in automobile sales which have more than doubled to 25 million dollars in 1970 and head the list of our exports to Canada.

Wines and spirits come next, with 21 million dollars in 1970 against 13 million in 1967.

Then we have books, newspapers and magazines, which have gone up 46% since 1967; clothing and shoes which have almost doubled in three years.

Your purchases of French capital goods have also registered a sizeable increase over the last three years, namely electrical apparatus, transportation equipment (airplanes, helicopters, and maybe tomorrow the Aerotrain) and optical instruments.

Among semi-finished products, two items head the list: steel products and chemicals.

The same trend is noticeable in Canadian exports to France. About 70% of your sales to us consist of raw materials and semi-finished products (metallic ores such as zinc, copper and molybdenum and lumber and pulp). But since 1967 the share of more elaborate products has gone up to 15% and now finished products represent 14,8% of your exports to us, of which 8% are equipments such as electronic computers and office machinery. Agricultural and food products also account for 15% of the total.

If the trade between our two countries, although still not very large, is improving both in quantity and quality, there is another field worth mentioning and that is *the privileged position that Canada has occupied for the past few years with respect to "direct" French investments* (partnership interest and loans to subsidiaries). Thus in 1967, Canada came third with 45 million dollars after Great-Britain and Spain, but was first in 1968 with 78 million, and first again in 1969 with 58 million dollars of French investments. The figure was much lower in 1970, but according to the first reports for 1971, it is on the upgrade this year.

These investments concern mostly the oil industry and its related engineering consultants, mining, banking and insurance, smelting and cement, public works and miscellaneous industries (Michelin for example has invested 100 million dollars for the construction of two tire plants in Nova Scotia).

The breakdown by provinces shows that, contrary to common belief, French investments in Canada are not limited to the eastern part of the country and Quebec in

**Several banks
can assist you
in Paris, Bordeaux
or Marseilles.
But what about
Orléans, Grenoble,
Dijon, Verdun and
all the other
French cities?
Société Générale
has 1,800 branches
to help you
succeed in all
of France.
Voilà la différence!**

**Since
Société Générale
is part of every
part of France,
this bank can
find you the
right business
partner fast.
Because we
already know
him. Makes
good sense,
n'est-ce pas?**

**Going through official channels
in France need not be difficult.
But Société Générale, the bank with
a century of sophisticated
financial leadership, does it
rapidement.**

**Société Générale's \$7 billion
assets and "right now"
currency source knowledge
mean expert financing in
France. Pour vous?**



Société Générale

THE FRENCH BANK WITH A FLAIR FOR
INTERNATIONAL TRADE

Main New York Office: 66 Wall Street, New York, N.Y. 10005 • (212) 269-4600
Head Office: 29, Boulevard Haussmann, Paris (9)

Branches and affiliates — Europe: Belgium, England, France, Germany, Luxembourg, Spain, Switzerland. **Africa:** Cameroun, Central African Republic, Congo, Ivory Coast, Madagascar, Mauritania, Morocco, Senegal, Tunisia. **Middle East:** Lebanon. **South America:** Buenos Aires. **South Pacific:** New Caledonia. **Representatives:** Argentina, Australia, Brazil, Indonesia, Italy, Japan, Mexico.

particular. Some very important French companies specialized in mining and oil exploration are present in the West and from the Prairies to the Pacific are actively engaged in developing your natural resources. In Vancouver, the name Lafarge Cement is a symbol of a French investment which has been associated with the growth of your construction industry.

The evolution of our exchanges and of French investments in Canada is a reflection of the great changes which have taken place in the economy of the two countries over the last twenty years. In France as in Canada, industrial production soared, and at the same time the French economy underwent a series of alterations which transformed it in depth. One of the most important changes that occurred in France concerns our attitude towards foreign trade. For a long time, French industry had lived under the shelter of efficient tariff barriers, and was satisfied with exporting its surplus to the border countries and to privileged African markets. Between 1959 and 1969 the colonies disappeared; the tariff barriers came down between Common Market countries and were considerably lowered with the rest of the world, especially as a result of the Kennedy Round.

The question could have been asked — and naturally was asked — how, and even if, our manufacturers could overcome the radical transformation brought about by the opening of our borders and cope with the ensuing difference in competition. In fact, everything went much more smoothly than the most optimistic expectations could have hoped for. In ten years, from 1960 to 1970, our total exports increased by 194%. But our imports progressed even more by 242%. Since we cannot any longer, as was the case at the beginning of the century, rely on the income from our foreign investments to compensate for the deficit in our foreign trade, there was only one way out: balance our foreign trade.

Exporting, thus became a vital necessity for France. French manufacturers do not claim to be world champions in exports but their overall progress is not to be denied. And if the genius for export business is still not as dynamic as it could be, it grows and spreads more and more.

On this subject — though it may come as a surprise to many people — there is a characteristic trait; I recall to you that the volume of French and Japanese exports in 1968 and 1969 was of the same order of magnitude.

Of course, Japan's growth has been much faster than France's. Nevertheless, if we want to situate France at its proper level in the economic world, we must realize that its exports are comparable with those of Japan.

The equilibrium of our trade has therefore become a major preoccupation for the leaders of the French economy. Consequently, after a long period of stability, they had to find, during the past two years, a way to overcome the basic difficulties which developed after the events of 1968.

The 12,5% devaluation of the Franc was decided in August 1969 to cope with a serious deficit in the balance of payments brought about by frantic speculation on the Franc and the Deutsch mark. The devaluation was immediately followed, in the autumn, by the adoption of a recovery plan intended to show all and sundry that the government was determined to restore the basic components of the economy (budget, supply and demand, prices and foreign trade) to a sane equilibrium.

By the first quarter of 1970 these objectives had either been attained or were about to be. The rapidity with which the first results were achieved can be explained by the rigorous nature and the variety of the measures which were adopted.

With trade balance restored, the position of the Franc was reestablished in the international currency market. Influxes of capital made possible the reconstitution of the gold and foreign exchange reserves of the Bank of France, and enabled it to make repayments of foreign debts.

Thus at the end of a year devoted to the re-establishment of stability, the French economy's financial results appeared very satisfactory. Savings and investments increased, as well as the index of industrial production which went up by 4%, but differed greatly according to sectors. Production of consumer goods and related products slowed down from the end of 1965, as it adapted itself to the very low level of demand, with the exception of certain industries such as the automobile industry, which were supported by a large volume of exports. The production of semi-manufactured goods slowed down from the second half of the year. On the other hand, a very satisfactory level of activity continued to be maintained by the capital goods industries which benefited from a large volume of orders from the home market and a high level of demand from abroad.

5000 TITRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

Mathématiques, physique, chimie, travaux publics, économie, gestion, informatique, etc.

CATALOGUES GROUPÉS PAR SPÉCIALITÉ SUR DEMANDE

7 éditeurs français de livres scientifiques et techniques

**DUNOD • ÉDITIONS D'ORGANISATION • ENTREPRISE MODERNE D'ÉDITION
EYROLLES • GAUTHIER-VILLARS • MASSIN • TECHNIQUE ET VULGARISATION**

DISTRIBUTEURS GROSSISTES EXCLUSIFS POUR LE CANADA

DIFFUSION DUNOD INC. & DLST INC.

Suite 1409 - 3637 est, boul. Métropolitain, Montréal 455, Qué. - Tél. : 729-3227

This remarkable recovery was noticed by American and British observers. For example, while Harold King in *The Toronto Telegram* had, among others, noticed at the beginning of the year the successful results of the economic measures taken by the French Government, the *New York Times* had an article in its May 3 issue :

"France . . . is rolling along with one of the strongest economies in the Western Europe. The growth rate at 5,7% is second only to Japan and under the new five years plan will be upper another notch to 5,9%. The French Franc is now one of Europe's favored currencies. Reserves behind it (four fifth in gold) have risen above 5 billion dollars".

This explains the comments in "*Time Magazine*" last January : "Frenchmen are more than ever enjoying the good life evident in the brisk trade of department stores . . . Workers' purchasing power went up by 5% last year and private consumption rose more than any other Western country".

But if France is without doubt one of the countries where life is good, where the standard of living is one of the highest, she is also one of those that prepare most for the future. And according to the latest O.E.C.D. forecasts for the next ten years, her prospects are the most striking and second only to Japan's. I believe, in fact, that the percentage of investments in scientific research is higher in France than in any other continental European country.

The results bear witness to this effort and I should like to give some examples. France is third in space research, far behind the United States and Russia, of course, but with achievements which place her much ahead of all other industrial countries. For instance, France launched her seventh satellite last month, with a French rocket, from the new and very modern Kourou site in French Guiana.

In the field of communications, where France has always been in the forefront, we have developed an air cushion monorail reaching 180 miles an hour for city to city rapid transport. A contract was signed last year with the United States.

You know of course, about the "Concorde" SST we are building in co-operation with our British friends.

Another instance of our research effort and of our regard for international cooperation is France's participation in financing the largest particle accelerator in the world (cyclotron) undertaken by the CERN — European Center for Nuclear Research — in which several European countries are associated.

France appears today as a medium-power nation. If she can no longer pretend to a comparison with such giants as the United States and the Soviet Union, she is still at the forefront of progress and thanks to a rapid evolution — which naturally cannot be achieved without some problems and social tensions — presents to the world a once more youthful and determinedly modern outlook.

This is the reason why we have chosen the theme "Franco-Canadian industrial cooperation" for the French section of the British Columbia International Trade Fair, which we hope you will visit. Some might find the theme a little more austere than gastronomy or fashions, with which France has too often been exclusively associated. This is not to disparage the importance of those industries whose products are still renowned the world over, and rightly so. But France in 1971 owes it to herself to give their rightful place to those new industries which are now the mainstay of her economic power, and we should like to add, in our exchanges with you, more of the products and techniques of these new industries. This is the aim of our participation in your Trade Fair, which, we are sure, will be a success. May it result in increasing exchanges of goods, and be considered a token of friendship between France and Canada.

LA FOIRE DE VANCOUVER

La cinquième Foire Internationale de Colombie Britannique (Impo Expo) s'est déroulée du 2 au 12 juin 1971, sur l'emplacement du Pacific National Exhibition (PNE).

C'est la troisième participation de notre pays à cette manifestation (1964, 1967, 1971) qui, prévue tous les trois ans, fut reportée de 1970 à 1971 de façon à coïncider avec la commémoration du centenaire du rattachement de la Colombie Britannique à la Fédération Canadienne et à revêtir ainsi une solennité plus grande.

Le pavillon français, qui réunissait 21 exposants sur une superficie de 3.120 pieds carrés, fut remarqué pour son excellente présentation (proportions harmonieuses, agréablement décoré).

Sous l'égide de la Chambre de Commerce Française au Canada, 8 sociétés d'édition française installées dans l'Est du pays présentaient dans un stand collectif remarquablement aménagé leurs dernières nouveautés.



Le stand du livre français

LES PARCS NATURELS DU QUÉBEC

par l'Honorable Claire Kirkland-Casgrain

L'Honorable Claire Kirkland-Casgrain, Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec, était le conférencier invité d'honneur lors du déjeuner que donnait le 19 Mai dernier notre section de l'Ontario, à Toronto. Présentée par Monsieur Jean Franc de Ferrière, Vice-Président de notre section Ontario, et remerciée par Monsieur Zaven Mesrobian, Président, Madame Kirkland-Casgrain a donné un aperçu des énormes richesses naturelles qu'offrent aux touristes les parcs du Québec. Nous reproduisons ci-après cet exposé tel qu'il a été prononcé par Madame Kirkland-Casgrain.



Hon. Claire Kirkland-Casgrain

Lorsque votre ancien président, Monsieur Katz, m'invita à vous faire explorer le Québec autour de cette table, j'acceptai avec empressement. Il faut bien dire que l'atmosphère s'y prêtait alors qu'un groupe de Canadiens francophones, dont nous étions, étaient les invités du gouvernement français à Paris. Mais je m'empresse d'ajouter que Toronto pour moi représente une ville éminemment sympathique à cause de l'accueil chaleureux que j'y reçois à chaque visite.

L'accueil du Ministre du Tourisme de l'Ontario nous a tellement impressionné que nous voulons y revenir. Je désire remercier M. Guindon pour nous avoir fait connaître Toronto. Je suis heureuse de revoir votre Consul Général, Mlle Marcelle Campana, que j'ai rencontrée à Orillia l'an dernier et qui représente si bien la France en Ontario. Je voudrais lui exprimer toute mon admiration !

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche du Québec est plongé, depuis quelques mois, dans la réalisation d'un grand dessein que nous pourrions résumer en un mot : accessibilité. Le mot est vaste et la réalité qu'il recouvre tout aussi ambitieuse. Car cette accessibilité exprime de fait une nouvelle philosophie de l'utilisation de cette gigantesque réserve de sports de plein air que constitue encore le Québec.

Longtemps, le touriste fut considéré comme un être assoiffé de dépaysement, cherchant à s'étourdir dans le bruit et les néons, genre Las Vegas, méprisant un peu ces "maniaques" capables de parcourir des centaines de milles pour se lever à l'aube et passer des heures en grand silence, à taquiner le poisson. Ces doux maniaques sont maintenant plus de 200,000 au Québec. (Vous avouerais-je que j'en fais aussi partie ?) Et tous ces touristes autochtones ou étrangers, qui quittaient autrefois une ville pour aller s'étourdir dans une autre, forment maintenant des bataillons en quête d'air pur et de grandes espaces pour oublier le coude

à coude des grandes villes et la pollution sous toutes ses formes.

I believe we do accept, Ladies and Gentlemen, that large recreational facilities in forests and lake areas are constantly gaining momentum among the touristic assets of a country or a Province.

This significant trend is due to : on the one hand the population growth in cities of our continent, an increase of environmental spoliage of all kinds, and on the other hand the lengthening of leisure hours, weekends and holidays, with improvements in standards of living.

Our North American civilization is being set up in such a way that people crave for open air recreation while having financial means and transportation facilities as well as sufficient leisure time. The country, Province or State which can really fill their needs holds the promise of greater tourist affluences.

Québec ranks high in this respect. With the shrinking distances of today and to-morrow, our land may be considered as the recreational backyard of the continent. It is my privilege to talk to you about some of the attractions that one can find in this exceptionally large playground called "La Belle Province".

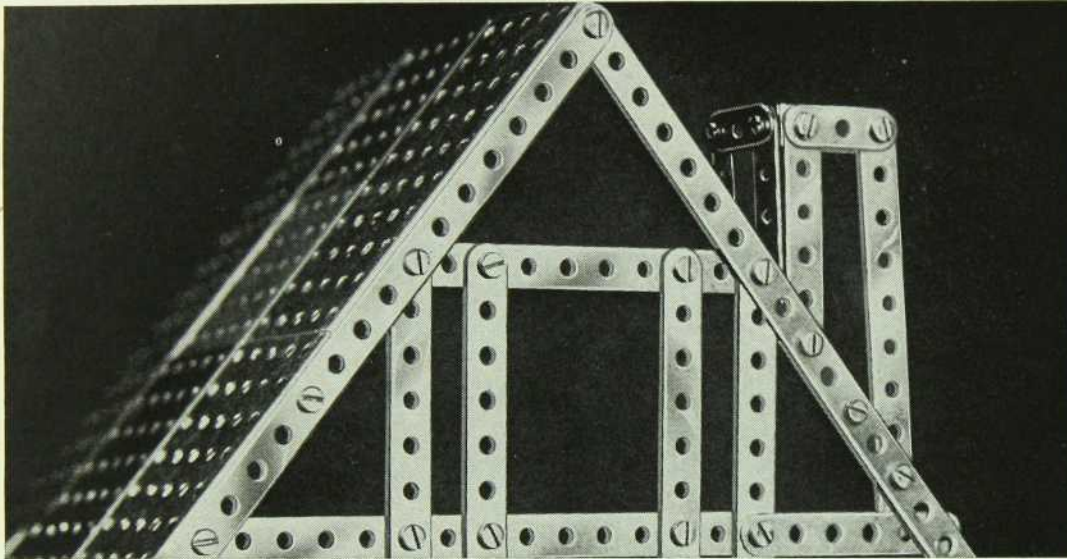
Without taking into account the Northern part of Québec, which we may consider as a little far away for some years to come, our Province has created south of the 52nd parallel 66 parks or reserves representing the tremendous area of 70,000 square miles.

These territories — (The biggest of which are the Laurentides, Mont-Tremblant, La Vérendrye and Mistassini parks, each of them giving thousands of square miles of forests and lakes) — offer an astonishing potential for outdoor recreation and relaxation.

Of course they are almost utopian paradises for anglers but a feasible Utopia called Fishing Unlimited if it were not for the conservation laws dealing with quotas. I should mention here that in the field of leisure, Québec's reserves and parks were primarily developed to suit the motivation or needs of anglers. It is so true that in fact my Department has become the most important outfitter in the world, while enacting and enforcing rational controls over fish and game

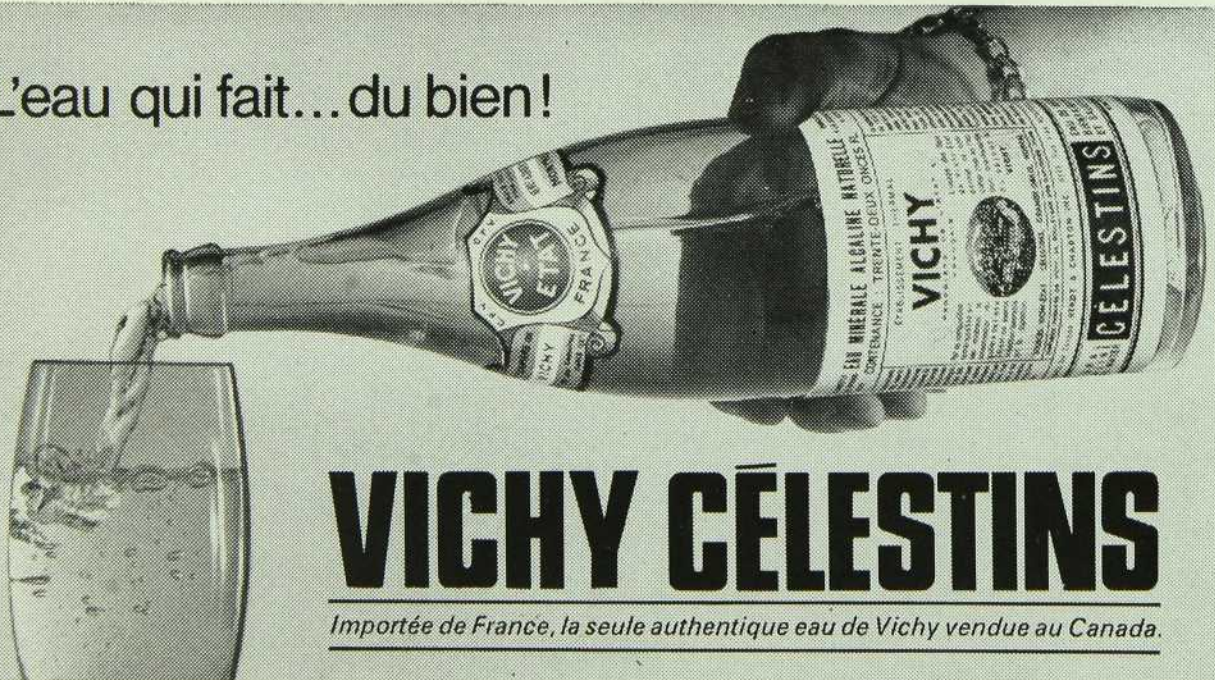


la force de l'argent au service
de l'expansion économique



Banque Canadienne Nationale

L'eau qui fait... du bien!



VICHY CÉLESTINS

Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

in a spirit of true and scientific policy of conservation and I think that is a very important point !

Now, our natural renewable resources could accommodate gradually many other needs in outdoor living. We must add to lodging facilities built inside our parks special areas devoted to summer camping. We have opened numerous trails for snowmobilers, cross-country skiers and snowshoers — three activities whose adepts, in Québec and elsewhere, are swiftly gaining in public favor. We've also given special consideration to other recreational activities, for instance canoeing, mountain climbing and natural science outings.

Should I point out that my Department cannot offer each and every of these outdoor features in each and every of our 66 parks or reserves ? You understand of course that the immensity of our parklands is such that financial investments are — and will stay for a while — tremendously prohibitive. The greatest part, and by far, of our outdoor recreational potential still remains virtually untapped.

However you may rest assured, mind you, that not only Quebecers but Ontarians especially, I hope, and other visitors, whether they be Canadians coming from other Provinces or foreigners, can find in Québec their choice in various outdoor activities. One of the great problems is to give easy access to the back country not too distant from large urban centers.

This matter of accessibility brings me to describe briefly a three-year program which we are working on presently at full swing so that it may be implemented very soon. Two months ago, my Department has legally established three new parks — (Labelle, Papineau and Joliette) — and announced eight different projects which will give public access to about 2,000 lakes and 40 rivers within two hour driving time from Montréal, Hull and Three-Rivers. We have stepped up our crash program to such an extent that 40% of it will materialize before the end of the summer.

Beginning on June the 1st, less than two weeks from now, my Department's installations will be able to welcome and host in this specific area, at least 1,000 more anglers every day. This whole new program is intended to give Quebecers and tourists, provided they have one day free time and a few dollars, the opportunity to go and lure lake trout and pike in a decor that has remained thoroughly as nature has carved and furnished it.

This evocation — ("carving" and "furnishing" to mean geographical accidents and vegetation) — brings me to wish I could borrow the chants of William Wordsworth and other great poets of Mother Nature to make you feel the wonderful beauties of our parklands.

Generally speaking, we can say that the greatest part of our 70,000 square miles of park areas is enhanced by chains of mountains, whether les Laurentides, les Appalaches, les Chic-Chocs or les Montérégiennes. Our greater parks are literally sprinkled with lakes, connected one with another by streams of fresh and clear waters. We encounter everywhere breathtaking vistas, there are series of charming corners as well as thunderous falls or other spectacular wonders perhaps not as big as your Niagara Falls, but of which our territory is richly endowed.

Everywhere History is present with us, sitting in the front seat while we travel. Our parklands have been crossed by Indians and "coureurs des bois", missionaries like those who have built and made famous your Sainte-Marie-Among-the-Hurons more than three centuries ago, and great discoverers or pioneers of our common continent.

There is a feeling of historical continuity that cultured visitors experience strongly while travelling in our parks. It pertains to the way of life as well as the environment. It makes one remember vividly the high feats of the XVIIth century when courageous men, by prodigious endeavours, settled what is now not only Québec, Ontario and Canada, but also a large part of the country south of the border.

I would not want to deal too heavily with that aspect of our parks since it is not peculiar to these lands but to the whole territory that is "La Belle Province". May I however add that your interest in yesteryears will be aroused in approximately two years, since my Department is now planning, for our tourist promotion, an entirely new approach that will spring out from the pages of history and be a strong inducement.

Now let's come back to Québec parks and — for the purpose of a change that will surely be welcome by each of you — to the French language.

Paris se distingue par une ceinture verte, cet ensemble de petites forêts domaniales où il fait bon passer un dimanche à cueillir le muguet ou à marcher dans les feuilles mortes. On ne peut parler de ceinture verte autour de notre métropole, puisque Montréal est collée à la frontière américaine. La poussée des citadins vers la campagne s'effectue donc chez nous vers le nord.

À vrai dire, Montréal et Québec, points d'arrivée des touristes, sont les plaques tournantes de cet énorme réseau de parcs dont je vous parlais plus tôt. L'équilibre homme-nature en est d'autant facilité, à condition évidemment que la majorité puisse connaître sans trop de frais ce contact avec la nature.

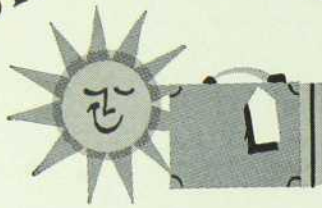
P. S. ROSS ET ASSOCIÉS

CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

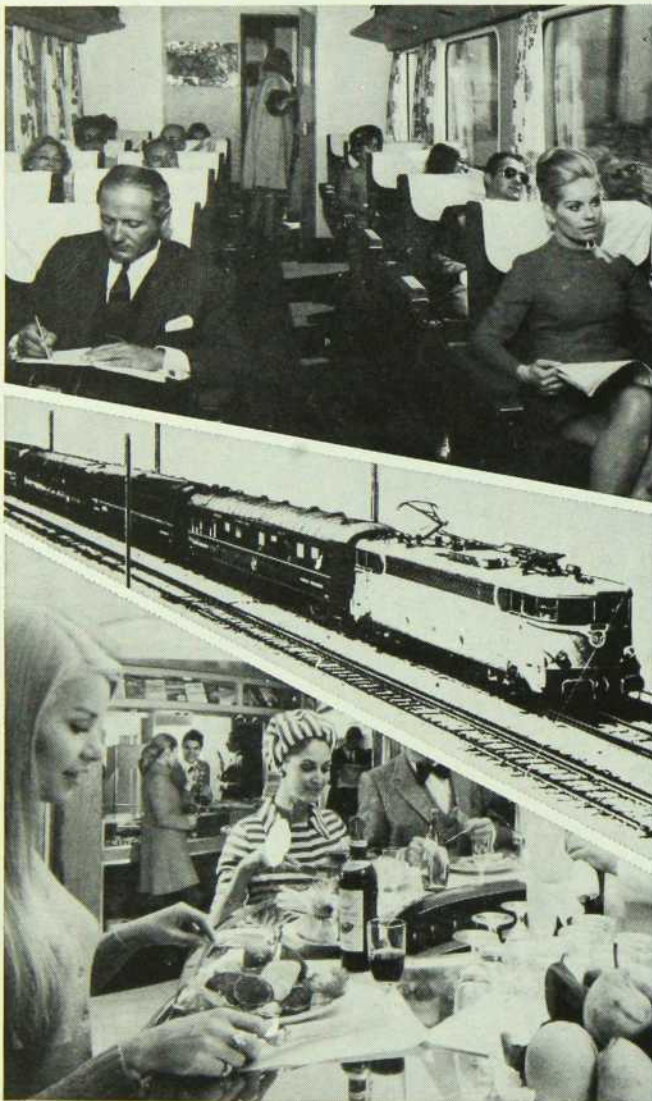
MONTRÉAL • QUÉBEC • OTTAWA • TORONTO • WINNIPEG
CALGARY • EDMONTON • VANCOUVER • HALIFAX • LONDRES

Représentés dans des villes importantes à travers le monde

POUR VOS VACANCES



OU VOS
VOYAGES D'AFFAIRES



voyez la S.N.C.F. avant votre départ

VITESSE • EXACTITUDE • CONFORT

**LES CHEMINS DE FER FRANÇAIS
SONT À VOTRE SERVICE**

Pour tous renseignements: sur billets à prix réduits, Eurailpass,
etc., consultez votre agence de voyage ou les bureaux de la

SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chambre 436, 1500, rue Stanley, Montréal, Tél.: 288-8255

Chose certaine, nous avons déjà réussi à faire naître un véritable engouement pour des sports déconsidérés comme la raquette et le ski de fond.

Quant à la fureur pour la moto-neige, nous avons réussi à l'assouvir sans trop de risques dans certains de nos parcs, grâce à des pistes aménagées après une étude de l'écologie des lieux. En dehors des parcs, les dommages que peut causer la moto-neige ne relèvent pas de notre responsabilité.

Cela dit, la création et l'équipement de parcs récréatifs ne nous paraît pas encore suffisants pour rendre le plein air vraiment accessible. Abandonné en pleine nature, le citadin en fuite de la ville risque de vouloir y retourner à toutes jambes. Ici encore, nous n'avons pas tout à fait perdu notre esprit latin, si tant est que vous nous en prêtez encore un peu, vous Messieurs de langue anglaise !

Dans quelques parcs des animateurs président à une foule d'activités : initiation au canotage, à l'escalade, films sur la nature, feux de camp, grands jeux, soupers champêtres, visites de fermes ou d'industries locales.

Dans certains de nos campings nous avons tenté de mettre l'accent sur la chaleur de l'accueil et du contact humain, plutôt que sur le luxe des bâtiments. Sans toutefois négliger des normes de confort tout à fait conformes aux standards américains. Vous connaissez l'expérience des Clubs Méditerranée : dans ces campings, on trouve un peu le même esprit, mais en beaucoup moins sophistiqué. Ailleurs, nous avons aménagé des sentiers de nature de telle sorte qu'on puisse y recevoir sans effort, et même sans moniteur, une leçon d'histoire naturelle.

La tentation est grande dans les pays dits développés de traîner la ville jusque dans la forêt ! Nous voulons, pour notre part, aider les visiteurs à retrouver le goût de l'authentique.

Attirés par les villes comme par autant de nouveaux Klondyke, les Québécois tournèrent le dos à la campagne avec une sorte de hargne motivée sans doute par la peur d'y être refoulés. Ce phénomène n'est d'ailleurs pas commun au Québec. Fort heureusement, le mouvement contraire est maintenant en marche. Il s'agit seulement de le soutenir, puis de l'accélérer. C'est en découvrant la nature qu'on apprend vraiment à l'aimer. Après, le respect va de soi !

Ladies and Gentlemen, I do not know if I have succeeded in arousing an urge and motivation to visit one or more of our parks. In fact, it was not my purpose in coming here, but I did wish to make you share my enthusiasm toward the astounding social and touristic possibilities that our 70,000 square miles of parks represent.

If however you did feel induced to visit our parks, you may rest assured that we are taking measures so Québec may stand worthy of its reputation of "hospitalité". And while coming to our parks, you might decide to take our Pioneer Route which my colleague, Mr. Guindon and I, are publicising so much.

NEWS FROM TORONTO

TRIPS OF FRENCH BUSINESSMEN IN TORONTO Operation of Prospection in North America

M. Valéry Giscard d'Estaing, the French Minister of Economy and Finance, decided last year to incite French firms to make a special effort in 1971 to develop their commercial relations with North America. He therefore started an operation called "Operation of Prospection in North America" or when abbreviated, "O.P.A."

Consequently, the French Government offered a loan to heads of companies in order to cover part of the expenses of a two-week trip in North America. This loan is to be returned to the government if the firms obtain sufficient commercial results.

Beneficiaries of this loan are mainly middle-size enterprises as the Government does not consider that large enterprises need financial help to undertake such a trip to North America. Enterprises selected by the administration are among those that do not export as yet (or export very little) to the North American markets (but who already have experience on other foreign markets) and that produce quality goods at competitive prices and are eventually able to increase their production capacity.

The French Trade Commissioners in U.S.A. and Canada are in charge of preparing the mission of heads of such companies (or their delegates). After having given an opinion on the market in their district, they must set up appointments for the French businessmen with potential customers, importers or agents capable of representing them.

* * *

In Toronto, The Trade Commissioner of France has received since the beginning of the year about 30 missions representing the most diversified sectors of the French economy: food products, fashion, textile as well as chemical, metallurgical and electrical products, equipment for industry, etc.

Each mission spends about one to two days in Ontario and is accompanied during its visit by an agent of the Trade Commission. Delegates from France have been very satisfied with their visit and the welcome given them by Canadian businessmen.

Only one of them stated that, because of their high prices, there was no possibility in Canada for his products. All the others have succeeded in getting direct buyers or agents interested in their products. Sometimes, firm orders were placed. Some French visitors have mentioned their intention of returning for a longer stay in Toronto, having judged that their first trip was too short. It will be some time before the real influence of these missions on the Franco-Canadian exchanges can be known, but first results are very encouraging.

* * *

In addition to offering French and Canadian enterprises an opportunity of increasing their turnover, the "O.P.A." also results in allowing a better mutual knowledge of the two countries.

The French who, as one knows, are unaware of geography, have very often been surprised by the importance of Toronto, the wealth of the Ontario market and the rapid economic growth and development of this Province.

The Canadian businessmen, for their part, have had the opportunity to see that France was not only producing the best wines and perfumes of the world and the most distinguished dresses, but also was able to export machines, electrical equipment and appliances as well as chemical products of an excellent quality. They also realized the progress made by the French industry since its entry in the Common Market.

Many foreign observers and especially the American weekly, "Business Week", have recently stated that, of all European countries, France was the one whose economy is destined to spread out the most during the next few years. (*)

Finally, direct contacts between French and Canadian businessmen have allowed them to know and appreciate one another much better than any amount of correspondence could have done. Information about markets, advice on adaptation of manufacturing can be exchanged with greatest profit for everyone.

Members of the French Chamber of Commerce are obviously associated to this operation. They are the first who are contacted when a mission is interested in their specialty. Some have already received French producers and must be thanked for the help they gave them. Others can expect to be contacted during the next months of the year and even possibly in early 1972 as, because of the success of "O.P.A.", it could be prolonged until next Spring whereas it had been originally limited to the year 1971.

*N.B. - The latest files of French candidate firms received by the French Trade Commissioner in Toronto are interested in the following products:

- Products for making alcoholic drinks
- Ski clothing
- Photo and Projection lenses
- Luxury preserves
- Dress pants, slacks for men, women, children
- Electrical material
- Electronic Instruments & Equipment for weighing and dosing
- Fashion clothing
- Speed Reducers

Persons interested in meeting manufacturers of such products during their stay in Toronto should contact:

Mr. Maurice DEGOUTIN,
French Trade Commissioner,
185 Bay Street, Suite 705,
Toronto 1, Ontario
Tel.: 362-1257 — 362-1258 — 362-5179

Le CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN, société de prêt sur première hypothèque fondée en 1880, vous offre des placements sûrs et une bonne rentabilité avec des obligations d'un montant minimum de \$500, émises en tout temps, pour n'importe quelle échéance entre un et dix ans. Les intérêts sur ces obligations peuvent être soit composés semi-annuellement et payés à l'échéance, soit payés semi-annuellement ou mensuellement (sous certaines conditions).

Les taux courants vous seront fournis sur demande au siège social de la société, 612 rue Saint-Jacques à Montréal (tél. 845-7111) ou à sa succursale de Québec, 1135 Chemin St-Louis (tél. 681-0277).

La société a également des succursales à Toronto, Winnipeg, Regina, Edmonton et Vancouver ainsi que des agences à Ottawa, Saskatoon et Calgary.

Le CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN est une des rares sociétés canadiennes à avoir payé un dividende sans interruption depuis 1882.

LA BOURSE

Communiqué par Greenshields Inc.

L'annonce spectaculaire, faite par le président Nixon le 15 août, d'un changement radical de la politique économique américaine dans le but de restreindre la hausse des prix et des revenus et d'améliorer la position concurrentielle de l'industrie américaine (par l'imposition d'une surtaxe à l'importation et la "libération" du dollar américain) a redonné confiance aux investisseurs américains — qui en avaient bien besoin — et a entraîné une reprise considérable de la bourse de New-York. Au cours des deux journées qui ont suivi cette déclaration, le volume des transactions a atteint un niveau record et l'indice des valeurs industrielles Dow Jones a fait un bond de près de 43 points. Les trois mois qui ont précédé ce coup de théâtre avaient vu les bourses nord-américaines extrêmement affectées par une série de chocs successifs. Avec, en arrière-plan, une reprise économique relativement lente accompagnée d'une résurgence des pressions inflationnistes et des troubles monétaires internationaux, les prix des actions avaient subi une chute sévère par rapport à leurs sommets de 1971 enregistrés en avril. En général, la baisse moyenne entre avril et la mi-août a été de l'ordre de 10% et elle a connu son taux maximum au début du mois d'août. La moitié de cette perte a maintenant été effacée.

Ces mesures protectionnistes adoptées par le gouvernement américain affecteront un certain nombre d'industries canadiennes, et pourraient exercer un effet de ralentissement sur l'économie canadienne en général. Cependant, les secteurs qui jouissent actuellement d'un libre accès sur le marché américain, en particulier les matières premières (y compris le papier journal, la pâte à papier et les métaux primaires) et ceux qui font l'objet d'accords bilatéraux ou de quotas, comme les automobiles et le pétrole, ne sont pas frappés par la surtaxe de 10%.

Les profits généralement satisfaisants enregistrés au second trimestre et le regain de spéculation concernant des découvertes de pétrole dans le Nord canadien, par l'Imperial Oil en particulier, constituent les principaux facteurs favorables aux bourses canadiennes. Pour ce qui est des profits industriels, des études récentes indiquant pour le second trimestre une légère diminution apparente par rapport à la même période de l'année dernière ont pu laisser l'impression que le

mouvement de baisse cyclique des bénéfices n'était pas terminé. En réalité les statistiques officielles indiquent que — grâce, en partie, à la reprise des profits dans l'industrie automobile — les bénéfices avant impôts ont été, après correction des variations saisonnières, supérieurs de 10% pour le premier trimestre de 1971 à leur "fonds" cyclique du quatrième trimestre de 1970. Les estimations préliminaires pour la période d'avril à juin, qui prennent en compte les études citées ci-dessus, montrent clairement que les progrès enregistrés par les profits industriels au premier trimestre se sont maintenus et que leur base s'est quelque peu élargie. Les sociétés de fiduciaire, le commerce de détail et le secteur de la construction, entre autres, ont vu leurs bénéfices s'accroître de manière considérable, tandis que les groupes des pâtes et papiers et des métaux continuaient à éprouver l'effet défavorable de l'appréciation du dollar canadien et de la faiblesse des marchés internationaux.

Greenshields Incorporated



4, Place Ville-Marie, Montréal

Tous Services Financiers

- Ordres en Bourse
- Opérations sur le Marché Monétaire
- Souscription et Distribution de Titres
- Gestion de Portefeuille
- Recherche Economique et Financière

	Montréal	Toronto
Ottawa	Québec	Winnipeg
Vancouver	Calgary	Hamilton
	Edmonton	
New York	Londres	
	Zurich	



les éditions françaises inc.

siège social:
192, rue Dorchester, Québec 2
case postale 3459, St-Roch, Québec 2

succursales:
8440, boul. St-Laurent, Montréal 351

DISTRIBUTEURS EXCLUSIFS
DES ÉDITIONS PEDAGOGIA
ET POUR LE CANADA DES
ÉDITIONS LAROUSSE

Tout bien calculé

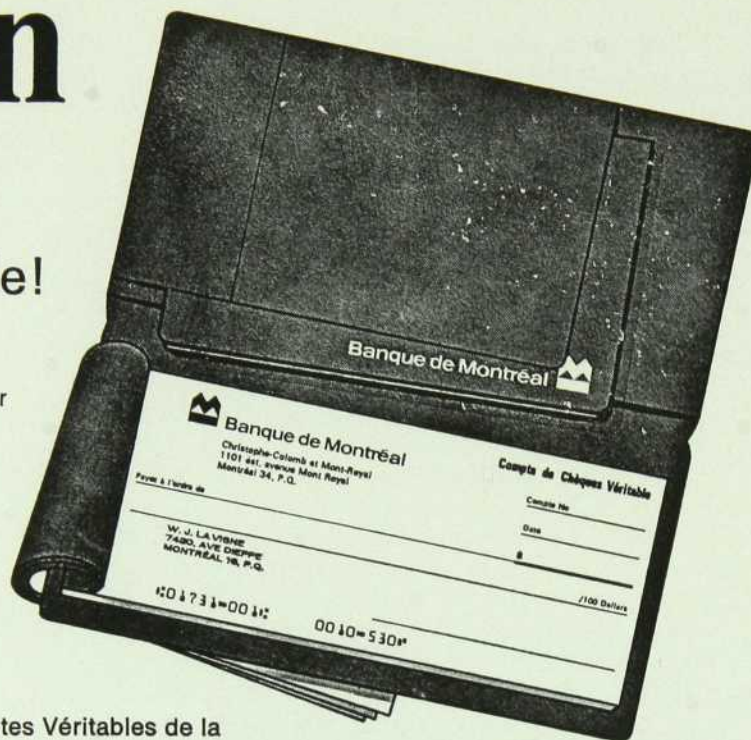
voici la formule idéale!

Compte d'Épargne Véritable

Il rapporte un bon taux d'intérêt et permet de réaliser vos projets. Il assure un meilleur contrôle de vos économies.

Compte de Chèques Véritable

Combiné au Compte d'Épargne Véritable, il permet de bien gérer votre budget. Il vous procure, gratis, un relevé mensuel et un portefeuille "Chèquevétaire" contenant vos chèques personnalisés.



Formule idéale: les Comptes Véritables de la

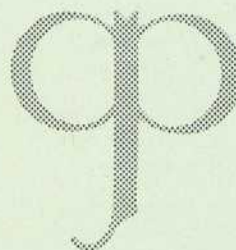


Banque de Montréal

La Première Banque au Canada

GÉRARD PARIZEAU LTÉE

Courtiers d'assurances agréés



Bureaux associés:

PARIZEAU, WHITE ET ASSOCIÉS INC.
QUÉBEC

CLOUTIER, CHOUINARD, LEWIS ET ASSOCIÉS INC.
MONTRÉAL ET STE-AGATHE

Expertise et administration
de portefeuilles d'assurances

410, RUE SAINT-NICOLAS, MONTRÉAL, P.Q.
TÉL: 842-3451

EC/GC

CONSULAT GENERAL DE FRANCE
A MONTREAL

800, Place Victoria
Bureau 2220
Montréal 115, Qué.
Tél.: 878-4381

Montréal, le 15 juillet 1971.

Dossier No

18774


Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'une souscription nationale a été ouverte en France le 18 juin dernier, date anniversaire de l'Appel historique de 1940, pour l'édification d'un mémorial du Général de Gaulle à Colombey-les-Deux-Eglises.

En raison de la haute portée de cette initiative, il est souhaitable que les Français de l'étranger en soient informés afin qu'ils puissent être mis à même de s'y associer. Les souscriptions doivent être envoyées soit au Comité national du mémorial du Général de Gaulle, 8 boulevard des Invalides, Paris (7ème), France (compte chèque postal PARIS No 5-76), soit au Consulat de France le plus proche du domicile des donateurs.

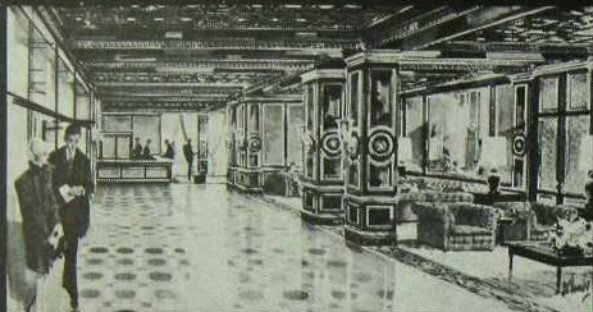
Je vous serais très obligé de bien vouloir porter la teneur de la présente lettre à la connaissance des membres de votre association.

Veillez agréer, Monsieur le Président, avec mes sincères remerciements, l'expression de ma considération distinguée.


Etienne COIDAN,
Consulat Général de France.

Monsieur Pierre LE GODEC,
Président de la Chambre de Commerce Française,
1080 Côte du Beaver Hall,
MONTREAL 128.

l'Hôtel
Ritz-Carlton
une tradition à montréal...



L'ambiance européenne y règne

DE SUPERBES SALONS SONT À VOTRE
DISPOSITION POUR DÉJEUNERS, DÎNERS,
BALS, RÉCEPTIONS, CONCERTS
ET AUTRES RÉUNIONS

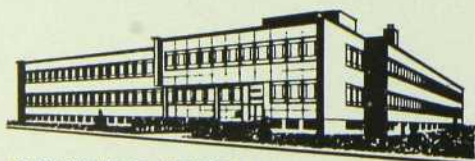
Pour renseignements: 842-4212
1228 ouest, rue Sherbrooke,
Montréal 109



hommages de

POULENC LTÉE

FABRICANTS DE SPÉCIALITÉS PHARMACEUTIQUES



8580 ESPLANADE, MONTRÉAL 351

ST-ARNAUD & BERGEVIN LTÉE

COURTIERS EN DOUANE — ENTREPOSEURS
TRANSITAIRES INTERNATIONAUX

410, St-Nicolas — Montréal, Canada

Succursales : 7403 Boul. Newman Blvd.
Lasalle, P.Q.

Intermediate Terminals,
10755 Chemin Côte de Liesse,
Dorval, P.Q.

Bureau Dorval,
Air Cargo Terminal,
Montreal International Airport,
Dorval, P.Q.

Bureau Toronto,
32 Front Street West,
Toronto, Ontario.

Entrepôt,
780 rue St-Rémi,
Montréal, P.Q.

SERVICE RÉGULIER
GROUPAGE MARITIME/AVION
DEPUIS LA FRANCE SUR LE CANADA
ET VICE-VERSA

CORRESPONDANTS EN FRANCE :

Paris, Orly, Le Havre, Bordeaux, Marseille,
Lyon, Strasbourg, Cognac.

AUTRES CORRESPONDANTS DANS
LE MONDE ENTIER

Membre de la Chambre de Commerce Française
au Canada

CÂBLE : STARBER — TÉL. 845-4161

TÉLEX : 05-25176

LA RÉFORME FISCALE

M. Edgar Benson, Ministre fédéral des Finances, a déposé à la Chambre des Communes à Ottawa, un projet de loi sur la réforme fiscale. Ce projet de loi consiste en un document volumineux dont la forme et les dimensions se rapprochent de beaucoup de l'annuaire téléphonique. — On trouvera ci-après l'analyse des points saillants de ce projet de loi préparée par Maheu, Noël, Anderson, Valiquette et Associés, comptables agréés. Les propositions soumises à l'étude et à l'approbation de la Chambre sont susceptibles d'être modifiées.

M. Edgar Benson, Ministre fédéral des Finances, a déposé à la Chambre des Communes à Ottawa, un projet de loi sur la réforme fiscale. Ce projet de loi consiste en un document volumineux dont la forme et les dimensions se rapprochent de beaucoup de l'annuaire téléphonique.

On trouvera ci-après l'analyse des points saillants de ce projet de loi préparée par Maheu, Noël, Anderson, Valiquette et Associés, comptables agréés. Les propositions soumises à l'étude et à l'approbation de la Chambre sont susceptibles d'être modifiées.

I — REVENUS DES PARTICULIERS ET DÉDUCTIONS PERMISES

ABOLITION DE LA SURTAXE DE 3%

À compter du 1er juillet 1971 la surtaxe de 3% de l'impôt sur les particuliers est supprimée.

NOUVEAUX ÉLÉMENTS À INCLURE DANS LE REVENU

- La moitié des gains en capital doit être incluse dans le revenu. La moitié des pertes est admise en déductions des gains.
- Les prestations reçues au titre d'assurance-revenu auxquels l'employeur a contribué.
- Les prestations d'assurance-chômage. (Les cotisations sont admises en déductions du revenu).
- Bourses de recherche, d'étude et d'entretien — imposables avec exemption annuelle de \$500.
- Les contributions patronales à tous les régimes gouvernementaux donnent lieu à des prestations imposables.

EXEMPTIONS PERSONNELLES

- Les nouvelles dispositions législatives font passer l'exemption personnelle de \$1,000 à \$1,500 pour le contribuable célibataire et de \$2,000 à \$2,850 pour le contribuable marié.
- L'exemption du conjoint de \$1,350 est diminué de la part du revenu de ce conjoint excédent \$250.
- Les exemptions actuelles au titre de personnes à charge restent fixées à \$300 pour les moins de 16 ans et à \$550 pour celles qui ont 16 ans et plus.

Le projet de loi modifie la formule actuelle permettant de réduire les avantages résultant de l'exemption lorsque le revenu de la personne à charge augmente. L'exemption de \$300 sera réduite de \$1 par tranche de \$2 du revenu de la personne à charge, qui est en sus de \$1,000. Quant à l'exemption de \$550, elle sera réduite de \$1 par dollar du revenu de la personne à charge en sus de \$1,050.

- L'exemption sera portée à \$650 et étendue intégralement à tous les contribuables âgés de 65 ans et plus.
- Frais médicaux* — Les frais médicaux qui ont été remboursés aux contribuables en vertu d'un régime d'assurance, ne peuvent être considérés comme frais médicaux, aux fins de l'impôt.
Les primes versées par un particulier à des régimes privés d'assurance-médicale ou d'hospitalisation seront admises en déductions à titre de frais médicaux.
- Dons de charité* — La limite des dons de charité, qui est actuellement de 10 p. cent est portée à 20 p. cent du revenu. La déduction actuelle est uniforme de \$100 afférente aux dons de charité et aux frais médicaux sans production de pièces justificatives est maintenue.

DÉDUCTIONS PERMISES

- Frais de garde d'enfant* — admis à titre de déduction jusqu'à concurrence de \$500 par enfant de moins de 14 ans sans toutefois dépasser \$2,000 par famille.
- Frais professionnels* — 3% du revenu brut d'emploi admis en déduction jusqu'à concurrence de \$150.
- Fonds de pension et régime enregistré d'épargne-retraite* — Le projet de loi porte de \$1,500 à \$2,500 les limites relatives aux cotisations versées aux régimes enregistrés de pension et aux régimes de participation différés aux bénéficiaires. La limite des cotisations versées à des régimes enregistrés d'épargne-retraite est portée de \$2,500 à \$4,000 (ou 20 p. cent du revenu gagné).

ÉTALEMENT DU REVENU

Le présent projet de loi prévoit que le contribuable dont le revenu au cours d'une année dépasse d'au moins 20% le revenu moyen de quatre années, et d'au moins 10% le revenu de l'année précédente aura droit à l'étalement sur les années suivantes :

ENT. DESOURDY INC.

87 Montée St-Luc, St-Jean

Maisons modulaires — Manufacturiers de toîts pour fermes

Entreprise générale

St-Jean : 348-3811

Montréal : 861-2671

il n'est pas de fins becs qu'à Paris



Fidèles disciples de Rabelais, les gourmets formant le Comité Canadien des Vins de France perpétuent au Canada la tradition de l'abbaye de Thélème par de nombreuses initiatives: publications, cours de sommellerie, concours, conférences, films, dégustations et campagnes publicitaires. Protagoniste du bon goût français, le C.C.V.F. est à votre service.

Brochure gratuite sur demande



COMITÉ CANADIEN DES
VINS DE FRANCE

Place Bonaventure • Boite postale 177 • Montréal 114, P.Q.

ÉNERGIE

BARRAGES

AMÉNAGEMENTS PORTUAIRES

ROUTES — PONTS — VOIES FERRÉES

INDUSTRIES

BÂTIMENTS

ÉTUDES ÉCONOMIQUES

GESTION DE PROJETS



**Asselin, Benoit, Boucher,
Ducharme, Lapointe**
TECSULT INTERNATIONAL LIMITED
INGÉNIEURS-CONSEILS

Montréal

Canada

MAHEU, NOËL, ANDERSON, VALIQUETTE & ASSOCIÉS

Comptables agréés

507, Place d'Armes, Montréal 126

Tél. : 842-6651 842-9709

J. Emile Maheu, C.A.

Bernard Robert, C.A.

A. R. Faggiolo, C.A.

Gilles Yergeau, C.A.

Claude Henry, C.A.

Jean Valiquette, C.A.

Roméo Carle, C.A.

Guy Amideneau, C.A.

André Côté, C.A.

Roméo Grenier, C.A.

J. Charles Anderson, C.A.

Adonias Dagenais, C.A.

Guy Landry, C.A.

Marcel Lamontagne, C.A.

Gilles Murray, C.A.

Rodolphe Maheu, C.A.

Marcel Hurtubise, C.A.

Lucien Jarry, C.A.

Michel Riccio, C.A.

SOCIÉTÉ NATIONALE AFFILIÉE: Collins, Love, Eddis, Valiquette & Barrow, Comptables agréés
Vancouver, Calgary, Winnipeg, Toronto, Montréal, Halifax et autres villes au Canada
Représentants en Grande-Bretagne et aux États-Unis d'Amérique

La formule d'étalement vise à répartir les encaissements exceptionnels de sommes forfaitaires en fractions égales sur l'année courante et les années futures. L'étalement sur les années suivantes sera obtenu par l'achat d'une rente d'un genre spécial appelée rente à versements invariables. L'impôt sera exigible dès réception des prestations de la rente. Celle-ci peut être à vie ou répartie sur une période d'au plus 15 ans.

Sont admissibles à l'étalement sur les années suivantes les recettes exceptionnelles indiquées ci-dessous :

1. Les gains en capital.
2. Les revenus provenant de la production d'une oeuvre littéraire, dramatique, musicale ou artistique.
3. Les revenus provenant d'activités dans les domaines tels que l'athlétisme, la musique ou le spectacle.
4. Le versement sous forme d'une somme globale provenant d'un régime de pension ou d'une caisse de retraite, par exemple un remboursement des cotisations de l'employé à la fin de son emploi ou lors de son décès.
5. La somme versée à un employé lors de sa retraite, en reconnaissance de longs états de service.
6. Le versement sous forme d'une somme globale reçu d'un régime de participation différée aux bénéfices au moment où le bénéficiaire prend sa retraite, cesse de faire partie du régime, ou vient à mourir.
7. Un versement reçu aux termes d'un régime de prestations de décès à l'intention des employés.
8. Un remboursement de primes, effectué par un régime enregistré d'épargne-retraite au moment de la mort du bénéficiaire de la rente.
9. Le produit de la disposition des biens amortissables.
10. Le produit de la vente de stocks ou de certains comptes à recevoir lorsqu'il est mis fin à une entreprise.
11. Le produit de la disposition de certains biens d'un type particulier, la clientèle par exemple.
12. Les avantages résultants, pour un employé, d'une option d'achat d'actions.

II — GAINS EN CAPITAL

Une des réformes les plus importantes est l'imposition des gains en capital.

Il est prévu d'adopter comme règle générale que la moitié des gains en capital sera ajoutée au revenu et sera alors imposée selon les barèmes ordinaires. La moitié des moins-values de capital pourra être déduite des plus-values imposables. Les pertes non déduites dans l'année pourront être reportées contre les gains en capital de l'année précédente et indéfiniment contre les gains en capital des années subséquentes. Cependant, les particuliers pourront aussi chaque année déduire de leur autres revenus, leurs pertes en capital jusqu'à concurrence de \$1,000 par année.

DATE DE PRISE D'EFFET POUR L'IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL

Seuls les gains réalisés après le jour d'évaluation qui sera fixé par le gouvernement avant le 1er janvier 1972 seront imposables.

RÈGLE GÉNÉRALE POUR DÉTERMINER LES GAINS OU LES PERTES EN CAPITAL

Le prix de base du bien sera le plus élevé des deux montants suivants : prix initial ou juste valeur marchande au jour d'évaluation. Dans le cas des pertes, le prix de base sera le moins élevé des deux montants suivants : prix initial ou la valeur marchande au jour d'évaluation.

CAS SPÉCIAUX

- a) *Principale résidence du contribuable* — Aucun gain réalisé à la vente de la résidence principale d'un contribuable ne sera imposé.
- b) *Objets d'arts, bijoux et autres biens personnels* — Les gains sur ces biens ne seront imposables que s'ils ont une valeur de plus de \$1,000.
- c) *Dons entre conjoints* — Les gains en capital découlant d'une succession ou d'une donation entre époux seront exonérés d'impôt. Le conjoint reprendra les biens au prix payé à l'origine et toute plus-value ou perte ultérieure sera établie d'après ce prix. D'autres cas comprendront les expropriations, la réorganisation d'entreprises ou de sociétés, etc.
- d) *Biens amortissables* — Lorsqu'un bien amortissable (par exemple un immeuble loué) sera transmis par décès, le défunt sera censé l'avoir vendu à un prix situé à mi-chemin entre la valeur comptable nette et sa juste valeur marchande.
- e) *Exception* — Les gains en capital provenant de jeu, loterie, etc., ne seront pas imposables et les pertes ne seront pas déductibles.

ABOLITION DE L'IMPÔT SUR LES DONNS ET LES BIENS TRANSMIS PAR DÉCÈS

Par suite de l'inclusion du gain en capital dans le revenu et de l'imposition des gains accumulés au moment du décès, les impôts fédéraux sur les dons et les biens transmis par décès seront supprimés.

III — CORPORATIONS

SUPPRESSION DE LA SURTAXE DE 3%

À compter du 1er juillet 1971, la surtaxe de 3% de l'impôt sur le revenu est supprimée.

PROJET DE RÉFORME FISCALE

Même si le projet de loi sur la réforme fiscale modifie sensiblement les principes de la loi actuelle,

Fondée en 1910 — Toujours à l'avant-garde

WESTMOUNT REALTIES COMPANY

1367 avenue Greene, Montréal 215 Québec
Téléphone : 935-8541

SERVICE COMPLET DE COURTAGE IMMOBILIER

Domiciliaire E.A. Zinay, F.R.I.
Placement G.C. Gagnon, Adm.A., F.R.I.
Industriel L.A. Lépine, S.R.I.
Commercial R. Saint-Cyr

Membre : Chambre d'Immeuble de Montréal

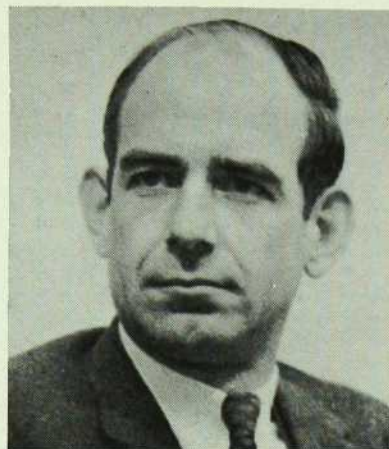
BENOIT, DIRY, BERTRAND, PAQUETTE & CIE

Comptables agréés

LIONEL H. BENOIT JEAN-PAUL DIRY
RÉAL BERTRAND ANDRÉ PAQUETTE
ROBERT CREVIER RAYNALD VERMETIE

Suite 506 — Edifice Le Cherrier
3500, Parc Lafontaine, Montréal 132
Tél.: 527-9221

INTERNATIONAL WINES & SPIRITS LIMITED



FRANÇOIS F. LEFEBVRE

M. François F. Lefebvre vient d'être nommé vice-président d'International Wines & Spirits Limited; la nouvelle a été annoncée par M. David J. Roche, vice-président à la direction (Marketing) de la Maison Seagram Limited. M. Lefebvre, qui a désormais la responsabilité de la vente au Canada de tous les produits de la compagnie, apporte à ses nouvelles fonctions de nombreuses années d'expérience en marketing, acquise en Europe, au Japon et en Amérique du Nord au service de diverses entreprises multinationales. L'International Wines & Spirits Limited vend au Canada, à titre d'agent, les vins et autres produits de nombreuses maisons réputées telles que Barton et Guestier, Ricasoli, G. H. Mumm & Cie et Noilly Prat.

pretex

Votre Consultant-Credit

Pour tous vos problèmes de recouvrements
Local et International, consultez-nous...

TÉL. : 878-9151 — TÉLEX : 05-24247

"Nous avons évidemment une solution"

Nous achetons également toutes créances, au meilleur prix

C.P. 239, Station "N" — Montréal 129, P.Q.

Geoffrion & Prud'homme

AVOCATS ET PROCUREURS

500, Place d'Armes

Montréal

Tél. : 288-9161

SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS

Comptables agréés

Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 — 861-5741

71, rue St-Pierre, Québec 2 — 692-1201

184, avenue de la Cathédrale, Rimouski — 724-4136

108 nord, Wellington, Sherbrooke, Qué. — 567-5259

il en retient cependant une des principales caractéristiques, l'imposition des corporations et des actionnaires.

Les modifications qui à ce stage nous semblent les plus importantes sont les suivantes :

TAUX D'IMPOSITION

a) *Taux général* — Le taux général d'imposition sera de 50% avec une diminution annuelle de 1% par année jusqu'à 46% en 1976.

b) *Taux réduit* — Les corporations privées sous contrôle canadien bénéficieront d'un taux de 25% sur les premiers \$50,000 de revenu industriel et commercial. Cependant, cet avantage cessera lorsque la compagnie aura réalisé au cours des années un total de revenu imposable de \$400,000.

Cet encaissement de revenu imposable pourra être réduit, si une compagnie verse certains dividendes à ses actionnaires.

Les règles actuelles qui définissent les corporations associées seront maintenues afin d'éviter qu'un groupe de compagnies associées ne bénéficie du taux réduit.

On devra aussi tenir compte de certains cas particuliers.

GAINS EN CAPITAL

Le projet de loi prévoit que 50% des gains en capital devront être inclus dans le revenu.

Pour déterminer ces gains, le prix de base sera le plus élevé du prix coûtant et de la valeur marchande au jour de l'évaluation. (Cette date n'est pas encore connue).

À certaines conditions, les corporations privées pourront distribuer 50% des gains en capital sous forme de dividende spécial sans impôt.

DISTRIBUTION DES REVENUS ANTÉRIEURS À 1972

Les corporations pourront payer un impôt spécial de 15% sur une partie ou sur la totalité des revenus non distribués antérieurs à 1972. Le solde de 85% et les gains en capital antérieurs à 1972 pourront être distribués aux actionnaires sans impôt.

FRAIS DE REPRÉSENTATION

Le projet de loi interdit de déduire certains frais tels que cotisations à des clubs, dépenses relatives aux yachts, chalets, etc. Il semble de plus que les frais relatifs aux congrès seront sujets à certaines restrictions.

CRÉDIT D'IMPÔT SUR LES DIVIDENDES

Dans le projet de loi, le crédit d'impôt pour dividendes est porté à 33 $\frac{1}{3}$ %, mais le montant du crédit devra être ajouté au dividende dans le calcul du revenu imposable. Le revenu devra être considéré dans le calcul de l'impôt comme étant 133 $\frac{1}{3}$ %.

REVENU DE PLACEMENTS ET CORPORATION PERSONNELLE

On devra distinguer dans les revenus des corporations privées, les dividendes et les autres revenus de placements, tels que — intérêts, loyers, redevances et la moitié du gain en capital.

Les dividendes seront sujets à un taux d'imposition de 33 $\frac{1}{3}$ % alors que les autres revenus seront imposés à 50%. Dans tous les cas, à chaque \$3 versé en dividende, la corporation aura droit à un remboursement de \$1 d'impôt.

Les nouvelles dispositions n'accordent plus de traitement fiscal spécial aux corporations personnelles.

DIVIDENDES ENTRE SOCIÉTÉS

Les dividendes entre sociétés publiques demeureront exempts d'impôt. Dans le cas de sociétés privées, il faudra considérer si le dividende provient ou non d'une société filiale. Le dividende d'une filiale sera exempté d'impôt. Le dividende qui ne provient pas d'une filiale sera imposé à 33 $\frac{1}{3}$ %, mais la société qui versera à son tour le dividende à ses actionnaires sera entièrement remboursé de l'impôt payé de 33 $\frac{1}{3}$ %. Les prescriptions concernant l'imposition du surplus désigné demeurent les mêmes.

IV — MINES ET PÉTROLES

NOUVELLES MINES

L'exonération fiscale actuelle prévue pour les trois premières années d'exploitation commerciale cessera le 31 décembre 1973. Après cette date, elle sera remplacée ou compensée par un amortissement accéléré pouvant aller jusqu'à 30% en valeur résiduelle sur les biens immobiliers investis.

VENTE DE DROITS MINIERS ET DE CONCESSIONS MINIÈRES

L'exonération fiscale actuelle relative aux revenus des prospecteurs et commanditaires de prospection sera supprimée. La vente comptant des droits et concessions sera imposable jusqu'à 60% pour la première année de l'entrée en vigueur du nouveau régime, s'augmentant de 5% pour chacune des années subséquentes jusqu'à la dixième année.

La vente directe des droits et concessions miniers contre des actions d'une compagnie minière sera considérée comme gain de capital et imposable à la moitié lorsque ces actions seront effectivement vendues.

DÉDUCTION POUR ÉPUISEMENT AUX ACTIONNAIRES

La déduction actuelle pour épuisement, variant de 10 à 20% sur les dividendes miniers reçus par les actionnaires, sera supprimée. Les dividendes miniers seront assujettis aux mêmes règles qui régissent les dividendes ordinaires dont le crédit d'impôt est porté de 20 à 33 $\frac{1}{3}$ %.

(suite à la page 31)



Les vins
que vous avez aimés
en France.

Les meilleurs
vins
de France

B&G



Agents:
International Wines & Spirits Ltd.
Montréal. (514) 878-3367

la qualité
française
au service des
gourmets canadiens



Filiale canadienne de la SOPEXA, de Paris, l'Office Français de l'Alimentation a pour mission de faire mieux connaître et de stimuler la vente des produits alimentaires et agricoles français au Canada. Son service d'information est à la disposition des importateurs, distributeurs, détaillants et consommateurs.

Brochure gratuite sur demande



OFFICE FRANÇAIS
DE L'ALIMENTATION

Place Bonaventure • Boîte postale 177 • Montréal 114, P.Q.

NOISEUX, LYONNAIS, GASCON, BÉDARD, LUSSIER, SÉNÉCAL & ASSOCIÉS

Incorporant
ANDRÉ ROCHETTE & CIE
GEORGES AUDET & CIE

Comptables Agréés

PAUL NOISEUX, C.A.
JEAN LUSSIER, C.A.
GEORGES AUDET, C.A.
PIERRE DESHARNAIS, C.A.
JEAN-GUY CLOUTIER, C.A.

ROGER LYONNAIS, C.A.
RENÉ SÉNÉCAL, C.A.
GILLES POUPART, C.A.
ANDRÉ BURLA, C.A.
ROBERT DESLAURIERS, C.A.

LIONEL GASCON, C.A.
MARCEL DEMERS, C.A.
MARCEL LECOURT, C.A.
DENIS BERGERON, C.A.
JEAN-CLAUDE LEFEBVRE, C.A.

PIERRE BÉDARD, C.A.
ANDRÉ ROCHETTE, C.A.
MICHELLE HARDY, C.A.
YVES ROBITAILLE, C.A.

MEMBRES DE

THE MANN JUDD INTERNATIONAL GROUP

Avec bureaux à Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver, États-Unis, France, Grande-Bretagne, Belgique et autres pays.

215, rue St-Jacques, Montréal 849-7791



une
aventure
dans la
beauté
anne marie
an
adventure
in feminine
loveliness



NOUVELLES DE FRANCE ET DU CANADA

Participation de Cégelec dans Bédard et Girard

Après la S. G. F., la Compagnie Générale d'Entreprise Électrique, Cegelec, filiale de la CGE française, vient d'acquérir une importante participation dans la firme montréalaise Bédard et Girard.

En 1970 le chiffre d'affaires de Bédard et Girard s'est élevé à \$25 millions dont 15% réalisé par sa filiale américaine Kaighin-Huges-Polin de Toledo (Ohio) acquise en 1968.

Vente de 35 000 tonnes d'huîtres à la France

35 000 tonnes d'huîtres en provenance de la Colombie-Britannique ont été expédiées par Air Canada à Bordeaux, dans le courant de mai. Après parage, elles se multiplieront et seront cueillies pour la consommation.

134 millions de dollars de commandes françaises au Québec

Deux très importantes commandes portant un chiffre global de près de \$134 millions viennent d'être passées par la France à des sociétés québécoises :

— La première, de l'ordre d'environ \$10 millions, a été rendue publique au 28e Salon International de l'Aéronautique au Bourget. Il s'agit en l'occurrence de la Société Aérospatiale qui a commandé à United Aircraft du Canada Ltée, de Longueuil, près de Montréal, 100 réacteurs à double flux destinés à équiper les appareils de transport légers français "Corvette". Ces réacteurs, dont les premiers devraient être livrés au début de 1973, seront une version améliorée du modèle Pratt et Whitney JT 15 D1 conçu et mis au point à Longueuil pour l'appareil "Citation" de la firme américaine Cessna.

— Le second contrat, qui s'élève à \$123.5 millions, environ, est la transaction la plus importante qui ait

jamais été signée entre la France et un fournisseur canadien. La Compagnie Maritime des Chargeurs Réunis et la Société Navale Delmas-Vieljeux viennent en effet de commander 12 navires porte-conteneurs polyvalents de 15.600 T. aux chantiers navals de Marine Industries à Sorel. Pour lui permettre de réaliser cette affaire, le gouvernement fédéral a accordé à Marine Industries une subvention de \$21 millions dans le cadre de l'aide aux chantiers maritimes (17% du prix de vente). D'autre part, la Société pour l'Expansion des Exportations, organisme fédéral dont le rôle est comparable à celui de la C.O.F.A.C.E. en France, a accordé aux sociétés françaises un prêt de \$82 millions remboursable en 8 ans et portant un taux d'intérêt légèrement supérieur à 7,5% pour assurer le financement de l'opération. Ce prêt est le plus important que la S.E.E. ait jamais consenti. Les livraisons devraient s'échelonner de 1973 à 1975 à raison de 4 navires par an. On notera que tout l'équipement de ces navires, et notamment les moteurs, sera acheté au comptant par le constructeur aux fabricants français de matériel naval : ces achats devraient représenter en valeur environ 35% du coût des navires. Enfin la surveillance des travaux et la réception des bateaux devraient être confiées au Bureau Veritas France dont ce sera la première opération importante également réalisée en Amérique du Nord.

La signature de ces deux contrats vient apporter une aide très sérieuse à 2 sociétés canadiennes qui, ces derniers temps éprouvaient quelques difficultés. Avant la commande de l'Aérospatiale, United Aircraft envisageait en effet de licencier une partie de son personnel. On connaît, d'autre part, la situation assez grave à laquelle devait faire face Marine Industries alors que ses chantiers n'avaient plus rien à construire à partir de l'an prochain. La commande des armateurs français permettra maintenant d'employer plus de 1000 personnes pendant 3 ou 4 ans.

**BREVETS D'INVENTION,
MARQUES DE COMMERCE**
EN TOUS PAYS

MARION, ROBIC & ROBIC

ci-devant
MARION & MARION
(Fondée en 1892)

2100, rue Drummond, Montréal 107
Téléphone : 288-2152

LETTE, MARCOTTE & BIRON

AVOCATS et PROCUREURS

Raymond Lette, C.R.
Jean Biron
Daniel Jacoby
Colin A. Gravenor Jr.

Léo C. Marcotte
Jean-Pierre Sutto
Jeannine Rousseau
Philippe Lette

60, rue St-Jacques — Montréal 126

Tél. : 844.10.66

Bureau de Paris :

115, Boulevard Bineau — 92 Neuilly s/S — Tél. : 742.81.52

UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE FRANÇAISES À L'ÉTRANGER

L'Union Nationale des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger a pris un nouveau départ sous l'impulsion de son Président, Monsieur Pierre Lecrubier, et avec l'appui très efficace de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris.

Depuis quelques mois, Monsieur Jacques Herson, qui a pris la direction de l'Union, a intensifié la collaboration avec les Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger et en particulier avec notre Chambre, qui est très heureuse de lui souhaiter bon succès dans son importante mission, et qui l'assure de toute sa collaboration.

De nombreuses initiatives heureuses ont déjà été prises, puisque l'Union tend de plus en plus à devenir l'antenne officielle en France des Chambres de Commerce françaises à l'Étranger, tout en se mettant à la disposition aussi bien des industriels et exportateurs français que des membres des Chambres Françaises qui ont besoin de renseignements quand ils se rendent en France.

Nous sommes heureux de reproduire ci-après un extrait de l'Éditorial du premier bulletin d'information que vient de faire paraître l'Union.

Il n'est point besoin d'être "économiste" pour constater l'obligation dans laquelle se trouve la France d'accroître, de façon durable, le volume de ses exportations et de développer ses investissements à l'étranger; tant pour compenser les importations de plus en plus nécessaires à l'élévation de son niveau industriel, que pour donner à ses industries l'assise internationale indispensable pour résister à la concurrence étrangère. Pour répondre à cette obligation, les entreprises françaises ont dû s'imposer d'importants changements de structure et adopter un esprit commercial et industriel nouveau.

Mais il est vite apparu que, conjointement à cet effort, en France, l'implantation ou le développement d'organes d'information, d'incitation, de pénétration et de défense était également indispensable à l'étranger.

C'est à ce titre que les Chambres de Commerce Françaises à l'étranger ont un rôle à jouer. Nos concurrents étrangers les plus hardiment exportateurs, l'ont bien compris, qui ont favorisé l'installation et le développement de leurs Chambres de Commerce sur les marchés où ils désiraient accroître leur influence économique.

Institutions bien souvent très anciennes, les Chambres de Commerce à l'étranger, dans leur ensemble, ont pris conscience du service qu'elles pouvaient et devaient rendre à l'industrie française, et un grand nombre d'entre elles ont pris ces dernières années un nouveau départ. Des initiatives exemplaires ont été prises, ou sont en cours, afin de favoriser la connaissance des marchés étrangers

par les exportateurs français et la connaissance du marché français par les acheteurs étrangers.

L'Union des Chambres de Commerce Françaises à l'Étranger a pris également conscience du rôle nouveau qu'elle devait jouer afin de favoriser et d'accélérer ce renouveau des Chambres et de coordonner leur action. Ces dernières années, l'Union s'est plus spécialement attachée à faire reconnaître par les pouvoirs publics les fonctions pouvant être assurées par les Chambres. Les conclusions récentes de la "Commission Grandpierre" qui constituent une véritable reconnaissance d'utilité des Chambres en matière d'expansion économique, ont marqué l'aboutissement de l'action persévérante de l'Union. L'on peut dire qu'aujourd'hui le rôle des Chambres de commerce françaises à l'étranger est mieux compris des pouvoirs publics et que leurs besoins sont mieux pris en considération. C'est un résultat qui est loin d'être négligeable, mais qui ne peut constituer une fin en soi. Ce que l'Union doit, et veut, entreprendre, c'est la mise en oeuvre, en France d'initiatives précises permettant aux Chambres de jouer pleinement leur rôle. Ces initiatives devant être, bien entendu, conçues en complet accord avec les Chambres.

La nouvelle adresse de l'Union est :

UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE
FRANÇAISES À L'ÉTRANGER
2, rue de Viarmes
75 - Paris 1er
Tél. : 488 8442

MESSAGERIES QUÉBÉCOISES DE PRESSE ENR.

Importateur et Distributeur Spécialisé de livres, magazines et bandes dessinées
pour le Canada et la Nouvelle Angleterre.

Siège Social : 3875 Lesage, Verdun, Qué.
Tél. : 768-7050

Bureau en France : Edital
12, rue Hautefeuille, Paris 6e

SALONS SPÉCIALISÉS FRANÇAIS

SALON INTERNATIONAL DU PRÊT-A-PORTER FEMININ

890 exposants (parmi lesquels l'Angleterre, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, la Hollande, le Danemark, la Suisse, Monaco, Israël, l'Ecosse, la Belgique, etc...) seront réunis à Paris, du 23 au 28 octobre 1971, pour le Salon International du Prêt-à-porter Féminin.

Les acheteurs et dessinateurs pourront avoir un aperçu de la Mode Printemps-Été 72 aux sections "De Luxe", "Boutique" et "Prix Modérés".

EQUIP'MAG 71

Le 15ème Salon International de l'Équipement des Commerces et des Métiers, couvrant une superficie de 320,000 pieds carrés, se tiendra au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à Paris, du 8 au 15 Novembre 1971.

Dans le cadre des sections traditionnelles, on notera cette année un accroissement important de la section froid.

Une section spéciale sera consacrée au matériel pour glaciers-pâtisseries, et la biennale de l'enseigne et de la lumière sera également présente à cette exposition.

"Produshop" enfin, qui touche plus spécialement le "display", le "marketing" et le "merchandising", sera notablement amélioré et agrandi.

S.I.S.E.L. 71

Le 20ème Salon International des Sports & Loisirs se tiendra à Paris, (Palais du C.N.I.T.), du 16 au 19 octobre 1971.

Avec 5,000 pieds carrés de stands, la Pêche effectuera un "retour massif", en présentant les plus grandes marques Françaises.

Un "Show-Mode", occupant 10,000 pieds carrés dans un des angles les plus stratégiques du Salon, présentera aux visiteurs un éventail complet de la production 72 des vêtements de sports d'été.

8,402 professionnels étrangers ont visité le S.I.S.E.L. 70, et l'on compte déjà au nombre des participants de cette année (dont la liste n'est pas arrêtée), la Hollande, l'Allemagne, la Pologne, l'Espagne, la Belgique, l'Italie et la Suède.

BATIMAT

Paris - 18 au 28 novembre 1971

Pour la première fois cette année, Batimat aura lieu au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, et couvrira une superficie de 1.350.000 pieds carrés (soit à peu près le double de la surface couverte en 1969).

La participation étrangère sans cesse croissante (20 nations représentées) permettra cette année encore au

Canada de présenter un pavillon national, aux côtés de l'Espagne, du Portugal et de la Grande Bretagne.

Des visites de chantiers, de laboratoires ou usines sont également prévues pour les personnes intéressées.

Nous serons heureux de vous fournir les informations complémentaires dont vous pourriez avoir besoin, y compris sur les possibilités de voyages organisés à l'occasion de cette manifestation.

POUR LE 21e SALON DE LA MODE ENFANTINE DE PARIS

Les fabricants se sont donnés le mot... du *maximum* lavable avec un *minimum* d'usure...

Quelques jours après le Salon d'Automne de l'Habillement Masculin, quelques semaines avant le Prêt à Porter Féminin, Paris recevra les spécialistes du Vêtement d'Enfant venus eux aussi chercher le tout dernier style, la coupe nouvelle, le détail "qui vient de naître... l'Idée qu'ils sont bien certains de trouver, puisque la France en ce domaine ne les a jamais déçus.

Du 18 au 21 septembre au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, 115 exposants seront là avec une collection de réassortiment pour l'hiver qui commence, et aussi et surtout, avec des modèles pleins de soleil et de fleurs... car pour eux, à cette époque, l'été 1972 sera déjà fin prêt.

TOURNOI DE GOLF 1971

Pour la deuxième fois, la Chambre de Commerce Française au Canada invitait ses membres à disputer un tournoi de golf qui a eu lieu le 15 juin.

Prenant le départ toutes les dix minutes à partir de dix heures les équipes se répartirent rapidement sur les 18 trous du Golf de Candiac, un beau parcours.

Le temps doux et ensoleillé de cette journée devait être fort apprécié par les concurrentes et les concurrents.

Un dîner servi au Clubhouse du Golf de Candiac rassemblait dans la soirée les participants du tournoi auxquels se joignirent plus de 35 personnes (amis et invités). En tout, plus de 80 personnes étaient présentes lors de la publication des résultats et de la remise des prix et nombreux cadeaux offerts par les membres de la Chambre.

Toutes nos félicitations aux heureux gagnants de ce tournoi et en particulier à Monsieur et Madame R. Désourdy qui ont remporté les honneurs de leur catégorie respective.

C'est grâce au travail du Comité d'organisation composé de Messieurs Pierre Le Godec, Martin Forest, Louis La Rocque, Jean Balcer, Marcel Théorêt et Marcel Payette que cette manifestation fut un succès et nous espérons compter l'année prochaine un nombre plus grand encore de participants.

(Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de notre Chambre, 1880, Beaver Hall Hill, Bureau 826, Montréal 128, ou en téléphonant à 866-27971.)

PROPOSITIONS D'AFFAIRES

Les maisons intéressées par les propositions sous numéro de référence sont priées d'écrire au secrétariat de la Chambre en indiquant le numéro de référence.

Afin de nous permettre de transmettre les demandes à nos correspondants, les références bancaires et commerciales d'usage devront être fournies.

OFFRES D'AGENCES OU DE PRODUITS FRANÇAIS

- A 1901 Moulinets de pêche.
- A 1902 Chaussures sport & loisir.
- A 1903 Vins de Bordeaux et de Bourgogne.
- A 1904 Citernes souples pour stockage de produits liquides.
- A 1905 Scies à bois en tous genres.
- A 1906 Stores en toile.
- A 1907 Produits condimentaires, conserves poissons, fruits, légumes.
- A 1908 Produits capillaires naturels.
- A 1909 Produits vétérinaires pour chevaux de course et de concours.
- A 1910 Equipement de plongée et de chasse sous-marine.
- A 1911 Tissus et collections lainages fantaisie pour prêt-à-porter féminin.

TRADE OPPORTUNITIES

The firms interested in the "Trade Opportunities" showing reference numbers should write to the Head Office of the French Chamber in Canada (Montreal). The letter should include the usual trade and banking references.

FRENCH PRODUCTS AND/OR AGENCIES OFFERED

- A 1901 Fishing reels.
- A 1902 Sports and casual shoes.
- A 1903 Bordeaux and Burgundy wines.
- A 1904 Flexible containers to store liquids.
- A 1905 All variations of wood saws.
- A 1906 Canvas shades.
- A 1907 Condiments, canned fish, vegetables and fruit.
- A 1908 Natural capillary products.
- A 1909 Pharmaceutical products for thoroughbred race horses.
- A 1910 Skin-diving and underwater fishing equipment.
- A 1911 Fabrics and collections of fancy teasing for women's ready-to-wear.

FRENCH FIRM SEEKING MANUFACTURING OR LICENSING AGREEMENT

- A 1912 New electric device to operate curtains or drapes.
- A 1913 Ready-to-use mortar, adhesives and plaster.

ACCORD DE LICENCE OU DE FABRICATION (pour fabrication au Canada)

- A 1912 Tringle à rideaux électrique.
- A 1913 Mortier, adhésif et enduits prêts à emploi.

PRODUITS CANADIENS DEMANDÉS

- A 1914 Articles jetables après usage (draps, linge de table, etc.).

PRODUITS FRANÇAIS DEMANDÉS

- A 1915 Poissons congelés en grande quantité.
- A 1916 Muscat blanc et raisins noirs pour fabrication de vin.
- A 1917 Tissus ameublement, velours et voilages.

DIVERS

- E 1901 Canadien résident Québec dans maison pouvant accommoder six personnes, souhaite 1 ou 2 mois échange résidence en France, pour été prochain.

DEMANDES D'EMPLOI

(Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus au Secrétariat de notre Chambre, 1080, Beaver Hall Hill, Bureau 826, Montréal 128, ou en téléphonant à 866-2797).

- D 1901 Français 25 ans, licencié en Droit et D.E.S. en Sciences Politiques, cherche emploi.
- D 1902 Français 25 ans, diplômé ESCP et MBA, 1 an expérience promotion des exportations, cherche position division internationale touchant marketing et organisation.
- D 1903 Français 23 ans, études arts graphiques et arts appliqués, photographie, cherche emploi dessinateur commercial.
- D 1904 Français 28 ans, bilingue, licence Sciences Economiques, diplôme marketing research, actuellement Toronto, cherche emploi.
- D 1905 Secrétaire de direction bilingue, cherche emploi.
- D 1906 Canadien anglais, Montréal, 28 ans, Maîtrise en Administration (M.B.A.), expérience enseignement et marketing, cherche emploi France, préférence région Marseille.
- D 1907 Français, ingénieur ICAM, E.S.E., bilingue, arrivant Montréal, cherche emploi.
- D 1908 Français et Française, expérience design, maquette, publicité et illustration, cherchent emploi.
- D 1909 Recherchons plusieurs postes pour secrétaires (bilingues, ou non) steno-dactylos, avec ou sans notions de comptabilité.

RAYMOND, CHABOT, MARTIN, PARÉ & ASSOCIÉS

Comptables agréés

JACQUES RAYMOND, C.A.
LÉO DAVIGNON, C.A.
JEAN-PIERRE ROY, C.A.
L. CLAUDE MERCURE, C.A.
LÉO PROVENCHER, C.A.
GERMAIN CHAPDELAINÉ, C.A.
GÉRALD LANGLOIS, C.A.
JACQUES LAQUERRE, C.A.

GUY CHABOT, C.A.
ROBERT E. L'ABBÉ, C.A.
SERGE SAUCIER, C.A.
GASTON BÉLIVEAU, C.A.
CLAUDE ST-DENIS, C.A.
GUY MASSET, C.A.
HUBERT CLOUTIER, C.A.
MARC-ANDRÉ MORIN, C.A.

GUY MARTIN, C.A.
PAUL VERNER, C.A.
JEAN BRISSETTE, C.A.
JACQUES GIRARD, C.A.
GABRIEL GROULX, C.A.
CHARLES WEISS, C.A.
ROGER BACON, C.A.
CAROL LAPOINTE, C.A.

JACQUES PARÉ, C.A.
L. PHILIPPE RONDEAU, C.A.
GILLES ST-PIERRE, C.A.
ROBERT GAGNON, C.A.
MICHEL GUERTIN, C.A.
RENÉ BEAUREGARD, C.A.
BERNARD YERONNEAU, C.A.
SERGE HUOT, C.A.

820 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal 115, Canada

Téléphone : 514-878-2691

Société nationale affiliée

RAYMOND, CAMPBELL, BÉLANGER, WALTON, CHABOT & WILLETT

Montréal - Sherbrooke - Lac Mégantic - Rouyn - Toronto - London - Edmonton - Vancouver - Victoria - Penticton

La réforme fiscale...

(suite de la page 25)

AUGMENTATION DE 15% DE L'ABATTEMENT PROVINCIAL

À compter de 1977, l'abattement pour l'impôt provincial sur les bénéficiaires des compagnies minières sera porté de 10 à 25%; par contre, les impôts miniers provinciaux ne pourront plus être déduits dans le calcul du revenu.

DÉDUCTION POUR ÉPUISEMENT AUX EXPLOITANTS

La déduction statutaire actuelle de 33 $\frac{1}{3}$ % pour épuiement restera en vigueur jusqu'à la fin de 1976. Après cette date, l'épuiement sera calculé au même taux sur les dépenses dites admissibles faites après le 7 novembre 1969.

FRAIS D'EXPLOITATION ET DE MISE EN VALEUR

Aucun changement n'affecte les sociétés d'exploitation minière en ce qui concerne le recouvrement ou l'amortissement des frais d'exploitation et de mise en valeur contre les bénéfices d'ordre minier.

Pour ce qui concerne les contribuables dont l'activité principale n'est pas l'exploitation minière, des dispositions spéciales d'encouragement permettront de déduire les frais d'exploration et de mise en valeur jusqu'à 20% de leur valeur comptable nette s'ils sont encourus au Canada et jusqu'à 10% s'ils le sont à l'étranger, même s'ils excèdent le revenu minier et pétrolier qui en découle.

V — REVENU INTERNATIONAL

La plupart des dispositions actuelles régissant l'imposition du revenu étranger des Canadiens ou du revenu canadien des étrangers (non-résidents) demeureront en vigueur jusqu'à la fin de 1975.

Entretemps, le Canada pourra négocier de nouvelles ententes fiscales avec les pays étrangers ou modifier celles qui existent de façon à prévoir la réciprocité de certains privilèges pour ses ressortissants ou pour les non-résidents.

REVENU ÉTRANGER DES CANADIENS

Dégrèvement pour impôts étrangers

1. Dès l'entrée en vigueur du nouveau régime, l'excédent des impôts payés à l'étranger sur les revenus industriels et commerciaux par rapport au montant admissible au chapitre de l'impôt canadien sera reporté sur un maximum de cinq années.
2. Après 1975, le dégrèvement pour impôts étrangers accordé sur le revenu de placements des particuliers sera limité à 15% et tout excédent sera admissible à titre de dépense.

3. Des dispositions spéciales sont prévues pour récupérer en tout ou en partie les impôts payés à l'étranger à des subdivisions politiques.

Compagnie canadienne exploitée à l'étranger

L'exonération fiscale actuelle sera supprimée progressivement sur une base de cinq ans. Par contre, les dividendes versés après 1971 pourront bénéficier du nouveau crédit d'impôt pour dividendes.

Filiale étrangère contrôlée à plus de 25%

Les dividendes perçus de telle filiale seront exonérés d'impôt canadien jusqu'à la fin de 1975 et continueront de l'être après cette date si des conventions fiscales le prévoient.

Après 1975, dans les cas où il n'y aura pas de convention fiscale, les dividendes et autres revenus dérivés de filiales étrangères seront imposables au Canada, mais bénéficieront de dégrèvement pour les retenues fiscales effectuées à l'étranger suivant une formule qui tient compte à la fois de l'impôt propre à la filiale étrangère et au double de la retenue fiscale sur les dividendes qui en proviennent.

Revenu canadien des étrangers

La retenue fiscale actuelle de 15% sur les revenus de placements versés à des non-résidents restera en vigueur jusqu'au 31 décembre 1975; par la suite, elle sera portée à 25%, à moins qu'une convention fiscale ne la réduise. Le nouveau taux de 25% ou un taux conventionnel moindre sera diminué de 5% à compter de 1976, dans le cas de compagnies partiellement possédées par des Canadiens.

Une exception à cette règle est prévue au chapitre de la pension de sécurité de vieillesse de \$960 versée à l'étranger et les prestations de pensions du Canada ou de Québec jusqu'à concurrence de \$1,290.

Des modifications spéciales sont prévues pour le traitement du revenu des succursales et des compagnies de placements exploitées par des non-résidents.

La relation entre capital-actions et prêts des investisseurs étrangers dans leur participation aux sociétés canadiennes ne devra pas être inférieure au rapport de 1 à 3 à l'avenir. Cette disposition a pour objet de limiter le montant des intérêts porté aux dépenses des sociétés canadiennes.

VI — REVENUS D'ENTREPRISES ET DE BIENS

INTÉRÊTS SUR EMPRUNTS DESTINÉS À L'ACHAT D' ACTIONS

Afin d'encourager la propriété et l'investissement canadiens, le projet de loi permet la déduction complète de l'intérêt de l'argent emprunté par une corporation en vue de l'achat d'actions de toute autre corporation. La déduction accordée aux particuliers, dans le régime actuel, est maintenue.

PEÑARROYA CANADA LIMITÉE

Filiale de la Société Minière et
Métallurgique de Péñarroya (Paris)

Exploration et
Développement Minier

BUREAU PRINCIPAL
10, King St., East, Toronto, Ontario.

DIVISION EST
126, rue Saint-Pierre, Québec 2, P.Q. Tél.: 692-1845
DIVISION OUEST
1055, Hastings St., West, Vancouver, B.C.

BERNARD NANTEL, C.R.

AVOCAT

Etude:
Nantel, Mercure, Poliquin et Lamontagne

507, Place d'Armes, 18e étage,
Montréal 126 Tél. : 842-3971

LA MAISON CLICHE & ASSOCIÉS LTÉE

fait plus que vos placements.

Elle met
à votre disposition

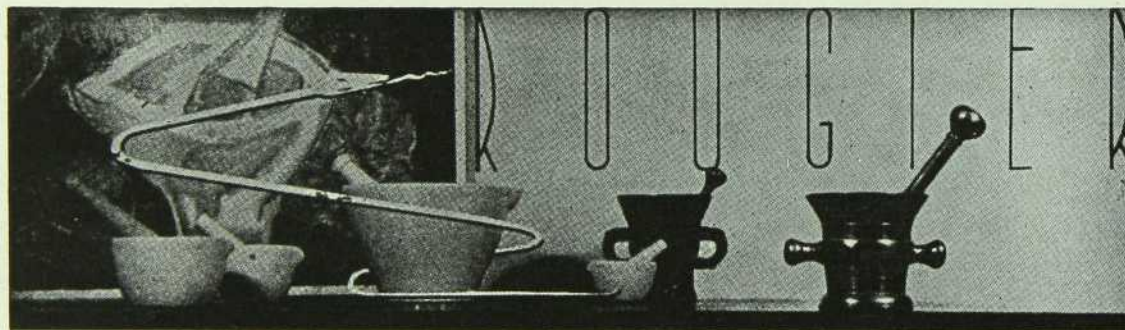
- Une équipe d'analystes de portefeuilles
- Un service de recherches économiques
- Une équipe d'administrateurs de compagnies
- Un service de vente ou d'achat d'entreprises

Service de Courtage Complet
878-1951

CLICHE ET ASSOCIÉS LTÉE

Courtiers en valeurs de placements

MONTRÉAL / QUÉBEC / TROIS-RIVIÈRES / OTTAWA



506, rue Ste-Catherine est

Spécialités pharmaceutiques

Montréal 132, Qué.

BLAIN, PICHE, GOUBOUT, EMERY, BLAIN & VALLERAND

AVOCATS ET PROCUREURS

Edifice Marine, 1405, rue Peel, Chambre 300, Montréal 110

Joseph Blain, c.r.
Georges Emery, c.r.
Jacques Brien
Pierre Sauvé
Robert Alain
Jean Tremblay

Marcel Piché, s.m., c.r.
Paul-Émile Blain, c.r.
Guy Marcotte
Pierre Tessier
Gilles Trudel
Yves Forget

Maurice-D. Goubout, c.r.
Claude-R. Vallerand
Paul Jolin
Claude Nadeau
Pierre Dozois
Richard Daigneault

Téléphone : 849-1113

Adresse Télégraphique : "Mesdroits"
Télex : 05-268861

**CLIENTÈLE, FRAIS DE CONSTITUTION
EN CORPORATION, FRAIS D'ACQUISITION
DE DROITS IMMATÉRIELS ET AUTRES
ÉLÉMENTS INCORPORELS SEMBLABLES**

La nouvelle loi établit pour ces "éléments incorporels", un poste semblable à une catégorie de déduction pour amortissement. Les contribuables incluront la moitié du coût des "éléments incorporels" dans cette nouvelle catégorie et déduiront 10 p. cent de la valeur comptable selon la méthode du solde dégressif. Seuls les "éléments incorporels" acquis après l'entrée en vigueur du nouveau régime pourront bénéficier de cette disposition.

Comme les "éléments incorporels" se rattachent étroitement aux gains et aux pertes en capital, la moitié seulement du produit de la vente des "éléments incorporels" sera incluse dans le revenu et la moitié de leur coût sera ainsi admissible à titre de déduction.

**FRAIS DE REPRÉSENTATION, FRAIS DE
PARTICIPATION À DES CONGRÈS, FRAIS
D'AUTOMOBILE, DE YACHT, DE CHALET,
DE PAVILLON DE CHASSE
ET DE CLUB DE GOLF**

Le projet de loi renferme certaines restrictions précises visant à exclure les sommes consacrées à l'entretien ou à l'utilisation d'un yacht, d'un chalet, d'un pavillon de chasse ou d'un club de golf. Ne sont pas non plus admises en déduction les sommes versées à titre de droits ou de cotisations d'affiliation à des clubs dont le but principal consiste à mettre à la disposition de leurs membres des installations destinées à la restauration, aux loisirs ou aux sports.

La déduction autorisée, dans le régime actuel, au titre des frais de participation à deux congrès par année, sera maintenue. Cependant, les congrès doivent être tenus à un endroit en rapport avec le rayon d'action de l'association qui les organise.

Le projet de loi exige aussi que le particulier ajoute à son revenu la valeur que représente pour lui

l'utilisation, à des fins personnelles, d'une voiture de l'entreprise qui l'emploie.

Le projet de loi continue, cependant, de permettre la déduction des frais de représentation raisonnables engagés pour gagner un revenu, selon les mêmes principes que dans le régime actuel.

AMORTISSEMENT

Le projet de loi maintient le régime actuel d'amortissement ou de déduction du "coût en capital", tout en y apportant trois modifications.

En premier lieu, il stipule que lorsqu'un bien amortissable est légué à une personne autre que le conjoint, le légataire l'acquerra à un prix qui se situe à mi-chemin entre la juste valeur marchande et le coût initial, déduction faite de l'amortissement.

Ensuite, le projet de loi stipule qu'à l'avenir chaque immeuble à revenus coûtant au moins \$50,000 devra être classé dans une catégorie distincte de déduction pour amortissement. Lors de la vente de chaque immeuble, le contribuable inclura dans son revenu l'amortissement récupéré ou déduira une perte finale.

Une perte causée par la déduction pour amortissement visant la location de biens immobiliers ne peut être déduite que d'autres revenus de loyers.

**CONTRIBUABLES APPARTENANT À LA
CATÉGORIE DES PROFESSIONS LIBÉRALES
(MÉDECINS, DENTISTES, AVOCATS,
COMPTABLES AGRÉÉS, INGÉNIEURS, ETC.)**

Le projet de loi exige que ces contribuables comptabilisent leur revenu lorsqu'ils facturent leurs honoraires, et leurs dépenses lorsqu'elles sont engagées, dans le cas des années financières se terminant après le 31 décembre 1971. En raison de la difficulté d'évaluer le temps non facturé, le projet de loi mentionne que le travail en cours n'a pas à être inclus dans le revenu à moins que le contribuable n'en décide ainsi.

MARTINEAU, WALKER, ALLISON, BEAULIEU, PHELAN & MACKELL

AVOCATS

Le Bâtonnier Jean Martineau, C.C., C.R.
Roger L. Beaulieu, C.R.
André J. Clermont
Maurice E. Lagacé
F. Michel Gagnon
Richard J. F. Bowie
Jack R. Miller
Serge D. Tremblay
Claude H. Foisy
Maurice A. Forget

Robert H. E. Walker, C.R.
Charles A. Phelan, C.R.
John H. Gomery
J. Lambert Toupin
Edmund E. Tobin
James A. O'Reilly
Bruce Cleven
Jean S. Prieur
James G. Wright
Stephen S. Heller

George A. Allison, C.R.
Peter R. D. MacKell, C.R.
Robert A. Hope
Bertrand Lacombe
C. Stephen Cheasley
Robert P. Godin
Michel Lassonde
Michael P. Carroll
Claude Lachance
Pierrette Rayle

AVOCAT-CONSEIL : HON. ALAN A. MACNAUGHTON, C.P., C.R.

3400, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal 115

Téléphone : 395-3535

Adresse Télégraphique : "CHABAWA"

DESJARDINS, DUCHARME, DESJARDINS, TELLIER, ZIGBY & MICHAUD
Avocats

Guy Desjardins, C.R.
Jean-A. Desjardins
Jean-Paul Zigby
Michel Roy
Claude Bédard
Daniel Bellemare
Michel Benoit
André J. Major
Russel Merrifield

Claude Ducharme, C.R.
Claude Tellier, C.R.
Pierre A. Michaud
Robert Demers
Andrée Limoges
Réjean Lizotte
C. François Couture
Jacques Paquin

Conseils

Armand Pagé, C.R. — Marc E. Cordeau

635 ouest, boul. Dorchester, suite 1200, Montréal 101, P.Q.

Téléphone : 878-9411*



**GILLES ROBERT
+ ASSOCIÉS INC.**

Designers
en communications visuelles

300 Place Youville
suite C-20
Montréal 125
(514) 845 5655

EUROPECARS

L'EUROPE EN AUTOMOBILE

LOCATION DANS TOUTE L'EUROPE

RÉSERVATION : 861-0200

1-3906

1176, rue DRUMMOND, Montréal, P.Q.

RESTAURANT RÉVEILLON

Dîner d'hommes d'affaires

Cuisines française et chinoise à leur meilleur

Salle de congrès, capacité de 20 à 500 personnes

Cocktail lounge — musique tous les soirs

Hôtel Motel Lucerne — 150 chambres

Piscine — salle de massages

RÉSERVATIONS — **255-2806**
255-2823

5000, rue Sherbrooke est, Montréal

Fondé en 1915

Lorenzo Bélanger et Associés

Comptables agréés — Chartered Accountants

En collaboration avec

Société d'Études Économiques et Comptables
Société d'Expertise Comptable, inscrite au tableau de
l'Ordre de Paris

Montréal, Canada

Paris, France

Bureaux :

1980 ouest, rue Sherbrooke, Montréal 109, Qué.

110 est, rue Racine, Chicoutimi, Qué.

60, rue Joffroy, Paris (17^e)

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN

Avocats et Procureurs

Tour de la Bourse

800, Square Victoria - Suite 2104

Montréal 115

Maurice Riel, c.r.
Clermont Vermette
Jaime W. Dunton
Michel Green

Albert Bissonnette, c.r.
Gerald J. Ryan, c.r.
Jean-Louis Tétrault
Richard Beaudoin

**A. BAUMANN
ET ASSOCIÉS**

ÉCONOMISTES-INGÉNIEURS
CONSEILS

- Perspectives de marché et de rentabilité
- Evaluation et classification
- Organisation technico-administrative
- Regroupements d'entreprises
- Planification et coordination de projets

Montréal - 1015 St-Alexandre (801)

861-6089

NOS NOUVEAUX MEMBRES

Membres actifs corporatifs :

GASTON BLANCHET INC.

Délégués : M. Gaston BLANCHET, Président
M. Jules BOUTIN, Administrateur
M. Paulin BLANCHET, Secrétaire

HOFFMAN - LA ROCHE LTD.

Délégués : M. M.C. DRESSLER, Vice-Président
M. C.A. NOWOTNY, Trésorier et
Assist. Secrétaire
M. L. GENDRON, Manager, diagnostics

ORE IMPORTS INC.

Délégués : M. Bob ABITBOL
M. Sam KRIEF

Membres actifs individuels :

M. Marcel CHIQUETTE, C.A.
VOYAGES CANDIAC TRAVEL

M. Alain FERAUDET
Chef du Service des Relations avec l'étranger
HYDRO-QUÉBEC

Membres section Ontario :

M. Robert E. BRIDGMAN
R.E. BRIDGMAN LIMITED
M. J.W. FRASER
BELL CANADA
M. Jacques MIDAL
AUTOMOBILES RENAULT CANADA LTD.
M. Eric PINTO
HUMBER BRIDGE MOTORS

Membres section Québec :

Mlle Marthe DUFOUR
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
Ministère des Institutions Financières
M. Guy GAUFFOPE
RESTAURANT "LE SAVOY"
M. J. André HARVEY
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC
M. Jean-Paul LAVOIE
RESTAURANT ORLÉANS INC.
M. Robert Emile MAHE
NAMRON INC. "La Chaumière"

Membre adhérents France :

SAUNIER DUVAL

Tél. : 866-8541

Adresse télégraphique : "OBSJAC"

PHILLIPS, VINEBERG, GOODMAN, PHILLIPS & ROTHMAN

AVOCATS et PROCUREURS

1, Place Ville Marie, Suite 930
Montréal 113

The Hon. Lazarus Phillips,
O.B.E., C.R., LL.D.
Melvin L. Rothman, C.R.
Mitchell Klein
Douglas C. Robertson
Edward W. Rubin
S. Peter Mendell

Philip F. Vineberg, C.R.
Neil F. Phillips, C.R.
Jean L'Anglais, C.R.
Daniel S. Miller
Robert S. Vineberg
Michael D. Vineberg (Paris)
H. Christian Wendlandt

James A. Soden, C.R.
Ivan E. Phillips
Alan Z. Golden
William Fraiberg
Paul-A. Gélinas

Bureau à Paris : 3, rue Scribe, Paris 9^e — Tél. : 073-76-01

Adresse télégraphique : "PAROBSJAC"

Deschênes, de Grandpré, Colas, Godin & Lapointe

AVOCATS

JULES DESCHÊNES, C.R.
ÉMILE COLAS, C.R.
GILLES GODIN, C.R.
BERNARD LASNIER
RENÉ-C. ALARY
JEAN-JACQUES GAGNON
RICHARD DAVID
LUCE DIONNE-BOURASSA
ANDRÉ ROY
HENRI LANCTÔT
NOÉ LECLERC
DOMINIQUE ZAURRINI

PIERRE de GRANDPRÉ, C.R.
BERNARD M. DESCHÊNES, C.R.
GABRIEL LAPOINTE, C.R.
ANDRÉ PAQUETTE
JEAN CRÉPEAU
OLIVIER PRAT
LOUIS-A. TOUPIN
MARC DESJARDINS
GILLES FAFARD
YANN HEURTEL
MARC LAVIGNE
HENRI MASSÛE-MONAT

Conseils : LE BÂTONNIER ÉMILE POISSANT, C.R. — FERNAND CHAUSSÉ, C.R.

2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal 115

Téléphone : 878-4311

NOTRE CARNET

NOMINATIONS

Bell Canada a annoncé la nomination de l'Hon. John O. Robarts, ancien Premier Ministre de l'Ontario, au conseil d'administration de la compagnie.

M. Gérard Filion, Président de Marine Industries Ltée, a été nommé Président de l'Association des Manufacturiers Canadiens.

Le président de la Banque Canadienne Nationale a annoncé la nomination de M. Germain Perreault au poste de directeur général en chef, à la suite de l'accession de M. René Leclerc, jusqu'à maintenant vice-président et directeur général en chef, au poste de vice-président du Conseil d'administration de la Banque.

Le Président de la Banque de Montréal, M. J. Leonard Walker, a annoncé la nomination de M. A. Massé au nouveau poste de vice-président exécutif, et de M. Stanley M. Davison au poste de vice-président exécutif, opérations bancaires au Canada.

La Banque de Commerce Canadienne Impériale annonce l'élection de MM. H.J. Lang, Ing. P., et J.D. Leitch, aux fonctions de vice-présidents de la Banque.

Le Président de Marine Industries Ltée a annoncé la nomination de M. Anson C. McKim au poste d'administrateur de la Compagnie.

La Banque Royale du Canada a annoncé la nomination de M. J.A.R. Dallaire au poste de surintendant, prêts, au Service de la direction générale régionale à Montréal.

M. Raymond A. Robic, président du conseil d'administration et directeur général de Welker & Cie Ltée ainsi que sa filiale Lyster Chemicals Ltd., annonce l'élection de M. Emile Kirsch, déjà directeur scientifique et pharmacien responsable, à la vice-présidence de ces deux sociétés pharmaceutiques.

M. Gilles Boyer, Ing.P., vient d'être nommé au poste de Gérant des Opérations de toutes les subsidiaires de Canada Ciment Lafarge Ltée.

La Laurentienne, compagnie mutuelle d'assurance, annonce la nomination de M. Marcel Dumas, F.S.A., F.I.C.A., au poste de directeur général adjoint; de M. Claude Ferron, M.Sc.C., C.A., au poste de contrôleur et assistant-trésorier; et de M. Michel Giasson, B.A., A.S.A., M.B.A., au poste de directeur de l'actuariat.

La Banque Royale du Canada annonce la nomination de M. Dominique N. Romain au poste de Directeur Régional Adjoint des Territoires du Royaume-Uni, de la Scandinavie et de l'Europe de l'Ouest.

M. Jean Boulanger est nommé au poste de directeur général de la Banque Canadienne Nationale.

DÉCÈS

Monsieur Michel Parizeau, Président de Gérard Parizeau Ltée, est décédé le 16 juin à l'âge de 39 ans. À Madame Parizeau et aux membres de sa famille, la Chambre de Commerce Française au Canada présente ses condoléances les plus sincères.

Le 23 juin, est décédé subitement, à l'âge de 24 ans, Monsieur Laurent Frileux. M. Frileux résidait depuis plusieurs années au Canada où il laisse de nombreux amis. À Monsieur et Madame Frileux, la Chambre présente ses condoléances émues.

COLLÈGE LASALLE

Concessionnaire exclusif à Montréal

DES ÉTABLISSEMENTS PIGIER

offre

Les Programmes de Carrières Taylor

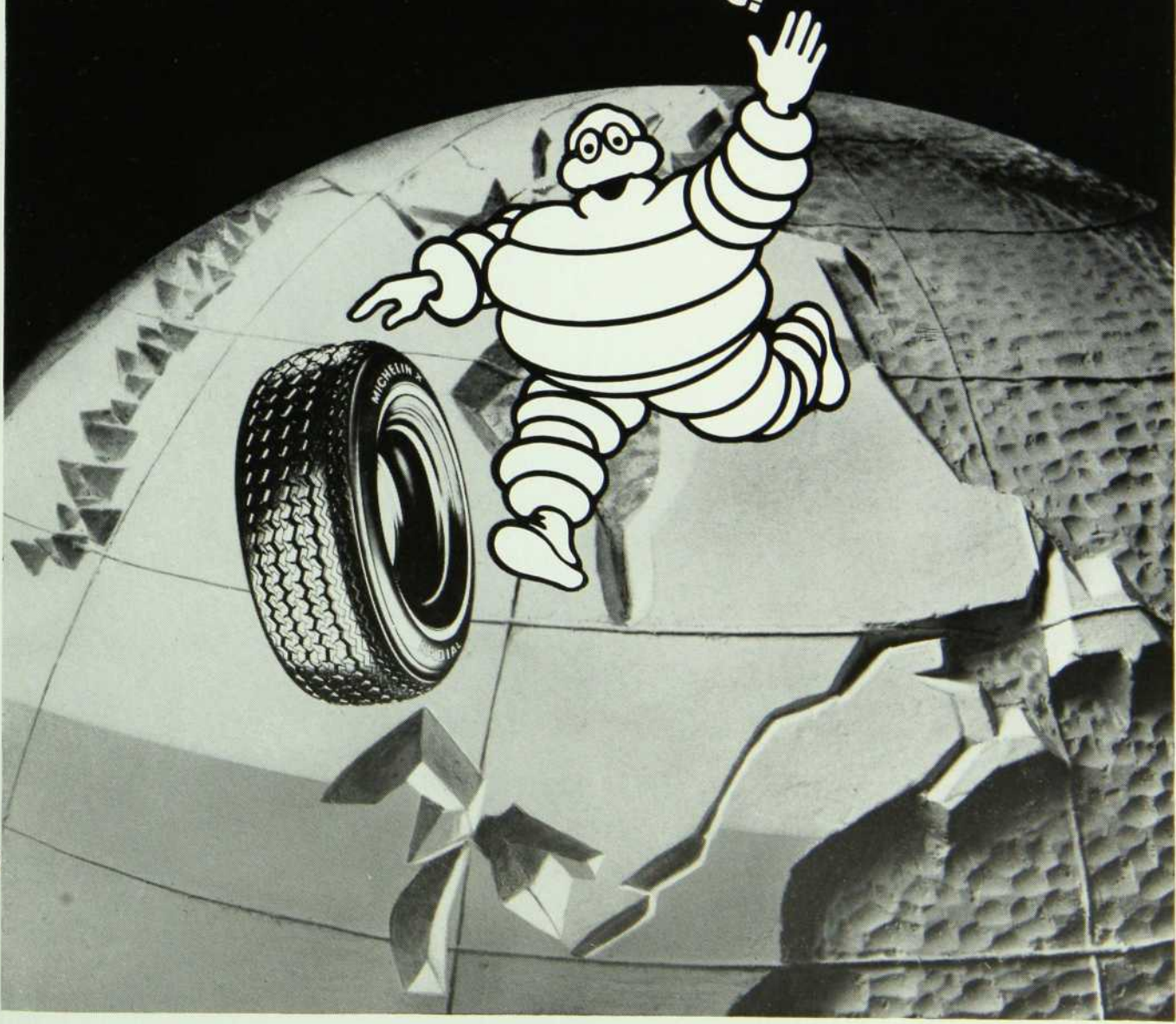
- Secrétariat Bilingue Régulier ou Spécialisé
- Merchandising de la Mode
- Lignes Aériennes / Voyages
- Gestion Hôtel / Motel

2015 Drummond Montréal 107 842-3823

MICHELIN



Michelin arrive!



SOCIÉTÉ FINANCIÈRE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE S.F.C.I. LTÉE

*Affiliée à la
Banque Nationale de Paris,
présente dans
plus de 50 pays
à travers le monde.*

BNP

Services offerts à la clientèle

- Comptes en \$ Can. et \$ U.S.; délivrance de chèquiers;
- Acceptation de dépôts à demande et à terme, en dollars et autres devises;
- Émission de chèques de voyage en francs français et en dollars U.S.;
- Opérations de change; transferts de fonds vers tous pays;
- Financement d'opérations de commerce international;
- Ouvertures de crédits documentaires et encaissements d'effets et de remises documentaires; fournitures de lettres de garantie;
- Financement de marchandises en voie de transport ou entreposées;
- Toutes opérations de crédit commercial et industriel à court terme;
- Assistance aux compagnies canadiennes qui cherchent à prendre des participations à l'étranger ou à y installer des succursales ou des filiales;
- Assistance aux sociétés étrangères qui désirent installer au Canada des succursales ou des filiales, ou prendre des participations dans des compagnies canadiennes.



SFCI.

Montréal: Tour de la Bourse, place Victoria — Tél.: 866-8712
Québec: 500 est, Grande-Allée — Tél.: 529-0457